

TFE 2021 [LBARC2200] -LOCI Bruxelles

Titre : Le tourisme du patrimoine et ses dérives ; Concilier attractivité touristique et activité locale

Etudiante : LLORCA Léonie

Copromoteur expert : GYOMOREY Nicolas

Copromoteur 1 : GILLIS Christophe

Copromoteur 2 : VANDENBROUCKE David

Copromoteur 3 : VANDEN EYNDE Jean-Louis

Date de présentation : 15 juin 2021

Résumé :

Le tourisme joue un rôle clef dans la préservation du patrimoine. Vu comme une attraction et un moyen de s'enrichir personnellement, les monuments sont objets de visites et peuvent en dépendre pour leur maintien. Ceci n'est pas sans risques pour le patrimoine et peut être conflictuel avec des usages locaux. Afin de durabiliser la préservation des bâtiments, le tourisme ne peut être ni fragilisant ni l'unique activité des lieux. Ce travail cherche dans un premier temps à définir le tourisme du patrimoine et son invocation dans le maintien d'un édifice, puis définir les différents acteurs présents, ce qui est recherché dans le patrimoine et leur rapport à celui-ci. Ensuite sont exposés les différents risques identifiés, illustrés par des exemples. Enfin les deux dernières parties proposent des axes pour favoriser une cohabitation entre visiteurs et habitants et des points d'attention pour guider la manière dont un patrimoine peut être mis en tourisme, tout en garantissant sa pérennité.

Mots clefs :

Patrimoine – Tourisme – Habitat – Protection du patrimoine – Programmation – Tiers-lieu

Master en architecture à finalité spécialisée
TFE *en et sur* l'architecture

Patrimoine Hérité

LE TOURISME DU PATRIMOINE ET SES DÉRIVES
Concilier attractivité touristique et activité locale

Dossier de recherche théorique
Année académique 2020 - 2021

LLORCA Léonie

Expert : GYOMOREY Nicolas
Co-promoteurs : GILLIS Christophe - VANDENBROUCKE David -
VANDEN EYNDE Jean-Louis
Assistant : ANSELMO Andrea

Remerciements

À mon expert, Monsieur Nicolas Gyömöreý, pour son suivi et ses conseils.

À mes professeurs et co-promoteurs, Messieurs Christophe Gillis, David Vandenbroucke, Jean-Louis Vanden Eynde et notre assistant, Monsieur Andrea Anselmo, pour leur présence, leur attention et leurs avis.

À Monsieur Paolo Pierobon, du C.P.A.S. de Bruxelles, pour tout le temps accordé.

À ma famille, pour m'avoir supporté quand je ne le pouvais plus.

À mes amis, pour toute l'entraide et les encouragements durant ces cinq dernières années.

Table des matières

Préface	9
Introduction	11
Etat de l'art	15
Méthodologie	19
Chapitre 1	21
Le tourisme du patrimoine et son rôle dans la conservation des monuments	
<i>Définitions</i>	21
<i>Le tourisme comme justification de la préservation d'un patrimoine</i>	23
<i>Synthèse</i>	27
Chapitre 2	29
Identification des atouts et valeurs touristiques	
<i>Les acteurs du tourisme</i>	29
<i>Les qualités recherchées dans une destination touristique</i>	31
<i>Synthèse</i>	37
Chapitre 3	39
La double vie d'un patrimoine touristique	
<i>Occupations du patrimoine par les différents acteurs : principes de superposition et d'alternance</i>	39
<i>Approches du patrimoine par l'habitant et par le visiteur</i>	41
<i>Synthèse</i>	47
Chapitre 4	49
Identification des risques encourus par le patrimoine à cause du tourisme	
<i>Le détournement</i>	49
<i>Alternance : l'impossibilité d'utilisation</i>	57
<i>Superposition : la destruction par sur-utilisation</i>	63
<i>Synthèse</i>	67
Chapitre 5	69
Activité locale et tourisme : une cohabitation possible ?	
<i>Éléments favorisant la cohabitation</i>	69
<i>La programmation</i>	75
<i>Synthèse</i>	79

Chapitre 6	81
Un outil au développement d'un tourisme du patrimoine durable et de qualité	
<i>Les trois clés : se situer, se mouvoir, s'arrêter</i>	81
<i>Synthèse</i>	87
Conclusion	91
Cas d'étude : le Grand Hospice Pachéco de Bruxelles	95
<i>Histoire</i>	95
<i>Contextualisation</i>	103
Bibliographie	108
Sources d'illustration	114



Illustration 1 : Le patrimoine, vecteur d'attractivité touristique.
Affiche de 1922, Roger Broders.

Préface

Depuis que je suis toute petite, le patrimoine a toujours été un sujet de fascination. Il permet de nous remémorer, il nous transporte dans des histoires du passé ou imaginaires, il est la mémoire physique et culturelle d'un lieu.

C'est aussi une manière accessible d'appréhender et de comprendre une culture. Avec le développement des flux de personnes, le patrimoine est devenu un moyen de découvrir la vie locale et d'apprendre à propos de l'histoire d'un quartier, d'une ville ou même d'un pays.

Cependant ces flux de personnes, dont le but de leur passage est principalement leur loisir, peuvent entraîner des effets néfastes sur le patrimoine matériel ou immatériel.

J'ai pu en voir les conséquences, venant de la Provence, une région où l'attrait touristique est extrêmement fort durant une période très courte.

La fluctuation de personnes impacte le patrimoine en tant qu'objet mais aussi en tant que lieu de vie locale.

Je savais depuis la fin de la première année de Master que je souhaitais traiter du sujet des dérives du tourisme dans le patrimoine. Touchée par ce sujet, après discussions et recherches, est apparue la question de la cohabitation entre les habitants et les touristes.

Le travail de fin d'étude suivant cherche à identifier les risques auxquels le patrimoine peut être soumis lors d'une mise en tourisme, afin d'inclure ces édifices dans une démarche de tourisme pérenne pour ceux-ci et intégrée à la vie locale.



Illustration 2 : Site de l'acropole d'Athènes, une des attractions les plus visitées au monde.

Acropole d'Athènes (Grèce) par Ko Hon Chiu Vincent.

Introduction

L'intérêt porté au patrimoine et au sujet de sa conservation est un phénomène relativement nouveau au regard du temps depuis que l'Homme a commencé à construire.

Les prises de conscience et les pratiques de sauvegarde du patrimoine s'accroissent, depuis la charte d'Athènes en 1931, la charte de Venise, datant de 1964, qui est toujours considérée comme un document référence dans la conservation, et notamment la convention du patrimoine mondial de 1972, suivi de bien d'autres touchant des sujets plus variés relatifs au patrimoine.

Le tourisme aussi est un phénomène récent qui se développe grâce à l'augmentation du nombre de jours de congés et du revenu moyen à partir des années 1950¹. Aujourd'hui, le tourisme représente une ressource économique majeure.

La protection du patrimoine se retrouve associée de manière fréquente au tourisme pour continuer à exister, pour trouver une fonction et justifier cette conservation². A contrario, le tourisme a permis de trouver un intérêt pour certains à préserver ces biens, comme par exemple la Chine, où la protection du patrimoine architectural est considérée à partir des années 1990 grâce à l'apport économique du tourisme³.

Le tourisme, par son poids économique et démographique, apporte autant d'atouts que de défauts. L'espace touché vit selon deux temporalités : la saison touristique et le « hors-saison ». Il apparaît une hétérogénéité

1 Mtaterre.fr, *Le tourisme se développe depuis les années 50*, s.d. s.l. consulté le 30 décembre 2020.

2 « Le tourisme est un fait social, humain, économique et culturel irréversible. L'influence qu'il exerce dans le domaine des sites et des monuments en particulier est considérable, et ne pourrait que s'accroître en raison des conditions connues de développement de cette activité. [...] Cette forme de tourisme justifie en effet les efforts que ce maintien et cette protection exigent de la communauté humaine, en raison des bénéfices socio-culturels et économiques qui en découlent pour l'ensemble des populations concernées. » ICOMOS, *Charte du tourisme culturel*, 1976, Bruxelles.

3 CHOAY, Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Jan 1992, Éditions Du SEUIL, France.



Illustration 3 : Campagne publicitaire pour un tourisme plus durable de l'UNESCO.

Affiche pour le *World Heritage and Sustainable Tourism Programme*, UNESCO.

entre les différents usagers, dans les espaces utilisés, dans leurs activités et dans leurs manières de fréquenter le patrimoine.

Comment touristes et habitants peuvent-il cohabiter dans un lieu défini que représente un édifice patrimonial ?

Comme pour beaucoup de pratiques, le tourisme crée des déviations, des excès. Le patrimoine matériel et immatériel peut en souffrir, au point de compromettre son utilisation, jusqu'alors invoquée pour justifier le maintien d'un bâtiment.

Comment la conception d'un projet autour d'un monument peut-elle influencer sur les dérives du tourisme du patrimoine ?

Il s'agit premièrement de définir le type de tourisme abordé et sa corrélation avec la conservation du patrimoine.

Dans un deuxième temps, sont définis les personnes présentes en ces lieux ainsi que ce qui est recherché lors de la mise en tourisme d'un patrimoine par des professionnels.

Troisièmement, il est exploré comment les différentes personnes coexistent et leurs perceptions du patrimoine selon leurs usages.

Dans un quatrième temps, sont identifiés les risques auxquels le patrimoine est exposé à cause des acteurs et usages révélés précédemment.

Enfin, les chapitres cinq et six constituent les solutions apportées aux différentes problématiques engendrées par le tourisme du patrimoine, grâce à la proposition de clés et points d'attention.

État de l'art

Les sujets du tourisme, du patrimoine et des occupants touchent divers champs de métiers. Individuellement, chacun de ces sujets est fortement traité et documenté. Cependant, les recherches mêlant au moins deux de ces matières sont plus rares.

Les ressources utilisées peuvent être divisées en plusieurs catégories. Il y a premièrement les sources qui permettent de définir les termes et principes. Pour cela, les chartes sur la conservation ou l'utilisation du patrimoine, réalisées par des organismes internationaux¹ (ICOMOS et UNESCO) sont des éléments clés car explicitant de manière claire et précise leurs sujets d'études. Sont aussi utilisées celles réalisées lors de travaux d'étudiants².

Le travail d'analyse et de recherche s'appuie sur des recherches et documents utilisés lors de l'apprentissage des théories de l'architecture, constituant une base de connaissance, notamment les réflexions et apports de Françoise Choay³ sur la considération du patrimoine et son (ré)emploi.

Ensuite sont les sources qui ont permis d'établir des valeurs recherchées par les différents acteurs du tourisme du patrimoine. Ainsi il existe de nombreuses études évoquant les caractéristiques qualitatives d'un lieu touristique. Afin de concentrer la recherche ne sont retenues que celles

¹ ICOMOS, *Charte du tourisme culturel*, 1976, Bruxelles ;
UNESCO. *UNESCO World Heritage and Sustainable Tourism Programme*, s.d.,

s.l.

² BROTONS Baptiste, LLORCA Léonie, PAULET Céline. *Regards sur le patrimoine, à travers la suggestion et l'évocation*, 2020, Séminaire de recherche critique - Université Catholique de Louvain LOCI Bruxelles, Bruxelles ;

DE JESUS ROSARIO Gil, LAUGA Charlie, TOURNAY Louise. *Du patrimoine à la communauté et de la communauté au patrimoine*, 2020, Séminaire de recherche critique - Université Catholique de Louvain LOCI Bruxelles, Bruxelles.

³ CHOAY, Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Jan 1992, Editions Du SEUIL, Paris ;
CHOAY, Françoise, *Le patrimoine en question*, Oct 2009, Editions Du SEUIL, Paris.

réalisées dans un cadre européen ou québécois⁴, par les nombreuses collaborations entre ces deux régions sur le sujet du patrimoine.

Les sujets des risques pour le patrimoine sont généralement documentés par des ouvrages ou articles consacrés à la protection et l'énumération de monuments, tel que la liste du patrimoine mondial en danger de l'ICOMOS⁵.

Enfin, les études de cas liées à différentes thématiques sont documentées, principalement par les organismes responsables de leur gestion et/ou de leur conservation.

4 MOREAU, Annick. *Méthode d'évaluation du potentiel touristique des monuments historiques en milieu urbain*, février 2001, Maîtrise en Loisir, Culture et Tourisme - Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières ;

Commission européenne. *Pour un tourisme urbain de qualité*, 1999, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg-ville ;

Commission européenne. *Pour un tourisme rural de qualité*, 1999, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg-ville.

5 KONO, Toshiyuki (dir.). *Heritage at Risk Edited by ICOMOS*, 2020, hendrik Bäbeler verlag, Berlin.

Méthodologie

Le patrimoine est lié à un environnement, social, économique, historique, culturel... Il permet de supporter des activités et des personnes peuvent vivre autour. Ceux-ci ont la possibilité d'être appelés les locaux ou habitants. Par opposition, les personnes considérées extérieures aux contextes du patrimoine mais présentes de manière ponctuelle sur place sont appelées visiteurs ou touristes.

Cette double utilisation peut elle-même entraîner des risques pour le patrimoine, tel que la sur-utilisation à cause du nombre d'utilisateurs.

Le but de cette recherche est donc de pouvoir trouver un équilibre, afin de pouvoir continuer une appropriation de la culture par les habitants et un accès libre de celle-ci pour les touristes, tout en assurant sa pérennité et de pouvoir vivre autour, avec et dans le patrimoine¹.

Les quatre premiers chapitres servent à définir les termes et principes et à les analyser, instaurant les fondements et informations nécessaires à la recherche. Les deux chapitres suivants mettent en place des propositions d'éléments à prendre en compte dans des conceptions intégrant du tourisme à un patrimoine. Enfin, ces points sont appliqués au cas d'étude dans la dernière partie.

En raison du fait que ce travail s'appuie sur des chartes et des documents majoritairement européens, les exemples servant à illustrer différents points (le patrimoine, ses approches, dérives et solutions) sont choisis dans le cadre géographique de l'Europe. Afin d'être parlant pour tout un chacun, ceux-ci devront aussi être reconnu à l'échelle européenne (labels, classement...).

¹ SALLE, Jean de. « Conclusion générale », *Les monuments et leurs abords, entre conservation et développement*, s.d., Jean de Salle, Bruxelles, p. 174.

Tourisme :
«Action de voyager pour son plaisir.»

Première définition en langue française, donnée par le *Dictionnaire de l'Académie Française*, huitième édition (1932-1935).

chapitre 1

Le tourisme du patrimoine et son rôle dans la conservation des monuments

Définitions

Le tourisme peut être défini comme un phénomène international avec des impacts à la fois culturels, économiques et sociaux, consistant en un déplacement de personnes hors de leur espace et temps « de tous les jours », avec comme principale motivation le plaisir personnel¹. Le tourisme apparaît donc comme une **opposition au quotidien** impliquant un flux de personnes.

Historiquement, le terme *Touriste* apparaît avant celui du *Tourisme*, il est donc d'abord défini par **ses pratiquants** avant de l'être par ses pratiques². Il tire son origine du « Grand Tour », pratique désignant un voyage de formation en Europe, passant par la France, la Suisse et/ou l'Allemagne en direction de l'Italie par des étudiants anglais et leurs formateurs à partir du XVI^e siècle. Ce type de voyage se développe dans le temps, pratiqué par les aristocrates et classes élitistes à partir du milieu du XVIII^e siècle puis un élargissement aux différentes classes sociales à partir des années 1950.

La notion de *Tourisme culturel* apparaît en 1963 avec la participation de l'UNESCO à la conférence de Rome sur le tourisme mondial³. Celui-ci met en valeur les liens entre destination touristique et l'accès à sa culture. Il peut être défini comme un déplacement de personne avec un but d'apprentissage par la découverte de pratique, de sites et de monuments⁴ et

1 Nation Unies. *International Recommendations for Tourism Statistics 2008*, Série M N°83/Rev.1, New-York, 2010, p. 1.

2 GAY, Jean-Christophe. « Tourisme » dans *Encyclopaedia Universalis*, consulté le 08 avril 2021.

3 SASKIA, Cousin. « L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel » *Civilisations - revue internationale d'Anthropologie et de sciences humaines*, Université Libre de Bruxelles 2008, Vol. 57, n°1-2, p. 45.

4 HASCOËT, Yannick. *Tourisme solidaire*, 2020, cours en auditoire donné à l'Université d'Avignon.

Tourisme culturel:

« Un contact plus ou moins intense, lors d'un voyage, avec la personnalité d'une collectivité et ses différentes formes d'expression. Il fait appel à l'imagination créatrice des individus, à leur esprit d'ouverture et à leur sens de l'aventure: il repose sur la qualité des liens qui s'établissent entre le visiteur et l'attrait culturel, et sur leur désir de partager. »

Définition donnée par DAIGLE Pascale et MAHEU Brigitte, *Cahier du participant : Chaire de tourisme Transat*, Québec, 1998.

s'oppose au tourisme de loisirs. Il englobe les sites naturels et historiques, les pratiques, coutumes et traditions, les arts et autres qui permettent d'appréhender une « identité culturelle ⁵ ». Promue par la création des différents Ministères de la Culture dans les années soixante, il s'agit de la forme de tourisme la plus répandue et « apparaît comme une solution à la croissance des territoires et comme un facteur de développement ⁶. »

Faisant partie du tourisme culturel, le *tourisme du patrimoine*⁷ désigne une catégorie spécifique liée à l'objet de visite. Il concerne les bâtiments et espaces patrimoniaux⁸ et est caractérisé par le patrimoine bâti. Le tourisme du patrimoine existe donc par l'attraction des touristes à un type de tourisme culturel. L'utilisation du mot *patrimoine* montre aussi la marchandisation de celui-ci, qui selon Françoise Choay devrait plutôt être dénommé « Héritage édifié⁹ ».

Le tourisme dans la justification de la préservation d'un patrimoine

« Le meilleur moyen de conserver un édifice c'est de lui trouver un emploi » écrivait Eugène Viollet-le-Duc¹⁰.

Dans le réemploi de bâtiments anciens, particulièrement ceux considérés comme « monuments historiques¹¹ », la reconversion en activité touristique (musée, visite...) est une solution souvent envisagée car permettant le maintien du bâtiment tout en créant des ressources financières capables de soutenir celui-ci, principalement après un état d'abandon le tourisme est perçu comme « la fin heureuse de l'état de friche¹². »

5 SASKIA, Cousin. « L'UNESCO et la doctrine du tourisme culturel » *Civilisations - revue internationale d'Anthropologie et de sciences humaines*, Université Libre de Bruxelles, 2008, Vol. 57, n°1-2, p. 67.

6 DUMONT Elisabeth, TELLER Jacques. « Pour une définition du tourisme culturel » *Espaces*, Nov. 2005, n°231, p. 15.

7 APOSTOLAKIS, Alexandros. « The convergence process in heritage tourism », *Annals of Tourism Research*, Oct. 2003, Vol. 30, n°4, p. 795.

8 Ibid., p. 15.

9 « [...] l'utilisation éthique de nos héritages édifiés, aujourd'hui marchandisés sous le vocable de "patrimoine" » CHOAY, Françoise, *Le patrimoine en question*, Oct. 2009, Éditions Du SEUIL, Paris, p. XLIV.

10 VIOLLET-LE-DUC, Eugène. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française (1854-1868)*, Tome 8, Restauration, p. 31, dans CHOAY, Françoise, *Le patrimoine en question*, Oct. 2009, Éditions Du SEUIL, Paris.

11 « Le monument historique n'est pas un artefact intentionnel, création ex nihilo d'une communauté humaine à des fins mémorielles. Il ne s'adresse pas à la mémoire vivante. Il a été choisi dans un corpus d'édifices préexistants, en raison de sa valeur pour l'histoire [...] et/ou sa valeur esthétique. » CHOAY, Françoise, *Le patrimoine en question*, Oct. 2009, Éditions Du SEUIL, Paris, p. VII.

12 BACHIMON, Philippe. *Vacance des lieux*, 2013, Éditions Belin, Paris, p. 93.

LE TOURISME DU PATRIMOINE ET SON RÔLE DANS LA CONSERVATION DES MONUMENTS



Illustration 4 : Le centre du patrimoine mondial de l'UNESCO reçoit le Prix 2008 du tourisme mondial, UNESCO.

Déjà en 1976, l'ICOMOS, lors du séminaire Tourisme et Humanisme contemporain à Bruxelles, rédige la première Charte du tourisme culturel et avance :

Art.1.3 « Le Tourisme culturel est celui qui a pour objet, entre autres objectifs, la découverte des sites et monuments. Il exerce sur ceux-ci un effet positif considérable dans la mesure où, pour ses propres fins, il concourt à leur maintien en vie et à leur protection. Cette forme de tourisme justifie en effet les efforts que ce maintien et cette protection exigent de la communauté humaine, en raison des bénéfices socio-culturels et économiques qui en découlent pour l'ensemble des populations concernées¹³. »

Le patrimoine est traité comme une valeur marchande à travers le tourisme qui devient le support de son maintien à travers l'autofinancement. Les deux sont co-dépendants et extrêmement liés¹⁴. Ainsi en 2008, le centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, par son travail sur la préservation de monuments, donc de lieux ayant une attractivité touristique et ses performances « exceptionnelles » dans l'industrie du tourisme, reçoit le Prix 2008 du Tourisme mondial¹⁵. A savoir lors des enquêtes réalisées en amont d'un classement ou protection par l'UNESCO en tant que site patrimonial mondial, l'intérêt touristique de l'édifice est évalué afin que les organismes de classement et de gestion soit informés de sa viabilité (financière)¹⁶.

Il est ainsi vu dans le tourisme les ressources financières nécessaires à la préservation d'un héritage afin de poursuivre son existence, sa maintenance et sa mise en valeur.

13 ICOMOS. *Charte du tourisme culturel*, 1976, Bruxelles.

14 GAO Yanyan, SU Wei. « Is the World Heritage just a title for tourism ? », *Annals of Tourism Research*, September 2019, Vol. 78.

15 CHOAY, Françoise, *Ibid.*, p. XLI.

16 BACHIMON, Philippe. *Vacance des lieux*, 2013, Éditions Belin, Paris, p. 191.

LE TOURISME DU PATRIMOINE ET SON RÔLE DANS LA CONSERVATION DES MONUMENTS

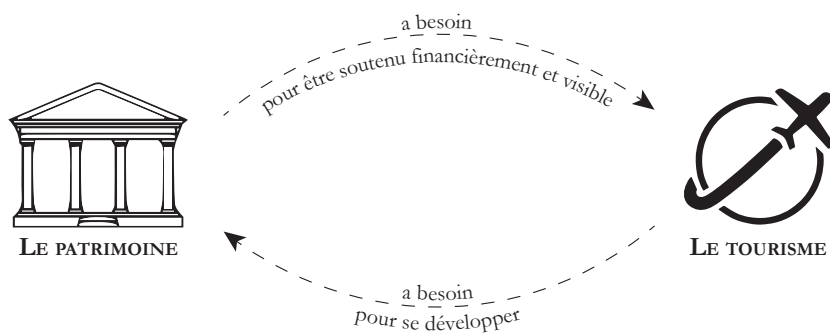


Illustration 5 : L'interdépendance du tourisme et du patrimoine.

Synthèse

Le tourisme du patrimoine est créé premièrement par ses pratiquants, personnes qui se déplacent dans le but de s'informer sur un héritage bâti et le parcourir momentanément. Cette utilisation du patrimoine est apparue comme une des solutions pour le maintenir physiquement. Une relation d'interdépendance s'est établie aujourd'hui entre le tourisme et le patrimoine, les deux reposant l'un sur l'autre pour survivre.

Il est apparu que cette sauvegarde du patrimoine se reposant uniquement sur le tourisme est une solution risquée car liée au flux de visiteurs. Ceux-ci sont des acteurs éphémères des lieux et leur nombre impacte directement sur les finances nécessaires au maintien des édifices. Une solution serait la diversification des fonctions afin de répondre à plus d'un type d'usager.

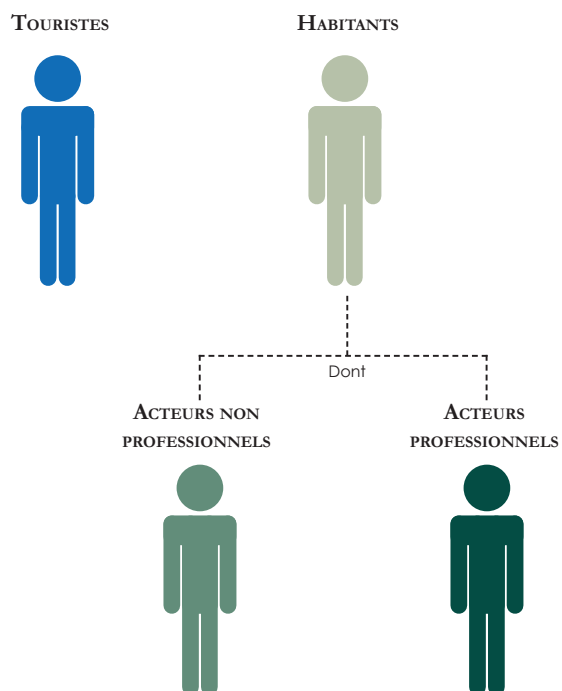


Illustration 6 : Différents types d'acteurs.

Ce code couleur sera utilisé tout au long du travail pour signifier les différents utilisateurs (sauf précisé).

chapitre 2

Identification des atouts et valeurs touristiques

Les acteurs du tourisme

Comme vu précédemment, le tourisme est induit par un type particulier d'acteurs : les touristes. Par sa définition, opposé à un état « quotidien », l'état de touriste est passager, ne correspondant qu'à une période et à une activité précise. L'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme) les dénomme « visiteurs » ou « touristes » selon la durée de leur déplacement¹, étant dans un stade de visite si la période est de moins de 24h et un stade de tourisme si la période dure au-delà des 24h, impliquant un hébergement et autres services minimum.

De par l'opposition du quotidien et du tourisme, montré aussi dans la définition par Le Petit Robert :

« Le fait de voyager, de parcourir pour son plaisir un *lieu autre que celui où l'on vit habituellement* ² (même s'il s'agit d'un petit déplacement ou si le but principal du voyage est autre) ³»,

l'état « hors-tourisme » est celui d'habiter. Ainsi, les personnes présentes sur un lieu sont soit visiteurs soit habitants.

Ces derniers font partie du contexte et du lieu, leur présence n'est pas motivée par un dépaysement et ne se considèrent pas en déplacement. En ce sens ils peuvent aussi être appelés « locaux ».

Au sein des habitants, certains sont directement concernés par les activités de tourisms organisant et agissant sur l'attractivité et la qualité d'une destination touristique. La Commission Européenne liste dans la publication *Pour un tourisme urbain de qualité* les acteurs concernés par le

1 Nation Unies. *International Recommendations for Tourism Statistics 2008*, Série M N°83/Rev.1, New-York, 2010, p. 2.

2 Italiques par Llorca Léonie.

3 GAY, Jean-Christophe. « Tourisme » dans *Encyclopaedia Universalis*, consulté le 08 avril 2021.

tourisme⁴ **de manière professionnelle**. Ceux-ci sont les opérateurs publics ou privés en charge de la gestion de destinations urbaines, incluant les responsables et prestataires de services et produits touristiques, les personnes s'occupant du développement urbain soit les services de planification et d'urbanisme, les agences de développement et d'environnement.

Il faut aussi compter les autorités publiques locales, régionales et nationales et l'industrie du tourisme (PME majoritairement) qui sont des moteurs essentiels au développement d'un territoire, urbain ou rural, avec un tourisme de qualité.

Les acteurs cités précédemment sont des acteurs professionnels du tourisme, généralement en organismes et ayant un impact direct sur l'utilisation des lieux par les visiteurs et les autres habitants. Cependant en raison de la démocratisation du tourisme, il faut prendre en compte toute l'organisation créée par **les particuliers** qui se développe de plus en plus dans les villes. Greg Richards les cite :

« Y sont à présent impliqués les résidents locaux, les loueurs sur Airbnb, les guides touristiques indépendants, les entrepreneurs novateurs, les professionnels de l'internet et bien d'autres⁵. »

En résumé, il existe deux types principaux d'utilisateurs : les touristes et les habitants, correspondant à des périodes de temps liées au ressenti des personnes (vie quotidienne ou exception), le touriste redevient habitant lorsqu'il retourne sur son lieu de vie. La distinction entre visiteurs et touristes se fait par leur temps de présence sur les lieux. Quant aux habitants, ceux-ci peuvent être non-concernés par le tourisme, concernés de manière professionnelle ou concernés de manière non-professionnelle.

Les qualités recherchées dans une destination touristique

Du point de vue des organismes gérant le tourisme, il y a une recherche de compétitivité vis-à-vis des espérances des visiteurs et de contribution au développement du contexte, urbain ou rural. Dans les évaluations proposées, l'Union Européenne propose des clés pour juger et, si possible, améliorer les qualités touristiques d'un lieu. Des recherches au Québec ont été réalisées spécifiquement sur les facteurs d'attractivité de zones

⁴ Commission européenne. *Pour un tourisme urbain de qualité*, 1999, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, p. 9.

⁵ RICHARDS, Greg. « Le tourisme patrimonial : avantage ou servitude pour les villes ? », dans GROSSI, Paolo (dir.), *Cartaditalia*, novembre 2017, Vol. 2, Bruxelles, p. 410.

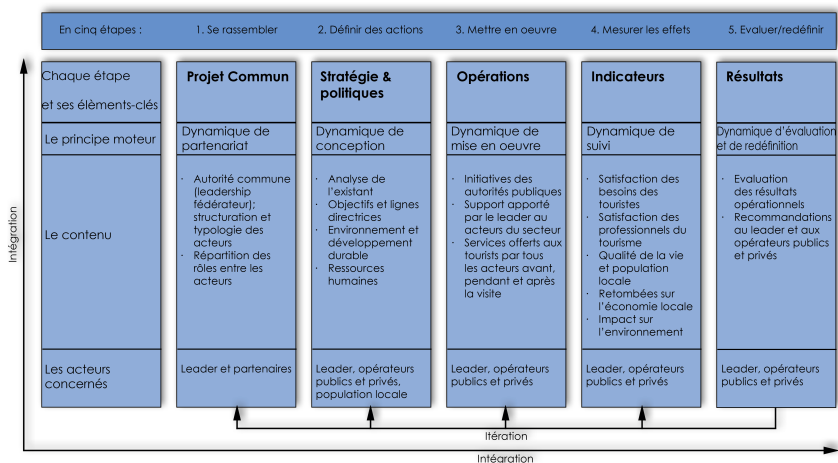


Illustration 7 : démarche d'évaluation de la Commission Européenne.
Commission Européenne, *Pour un tourisme urbain de qualité*, 1999 (reproduction).

d'héritages bâtis et donc potentiellement concernés par le tourisme du patrimoine.

Selon les recommandations de la Commission Européenne, deux types de qualités se dégagent : **les qualités internes** qui sont directement offertes et perçues par les touristes et **les qualités externes** relatives à la gestion du tourisme dans un but durable avec une « utilisation rationnelle et renouvelable des ressources telles que le territoire, l'énergie, l'eau, les ressources naturelles, le patrimoine, etc [...] La qualité externe vise l'équilibre à long terme⁶. » Ces qualités sont aussi recherchées par un certain type de tourisme dénommé tourisme durable⁷.

De manière générale, les valeurs importantes pour les touristes sont celles qui véhiculent une qualité interne. Celles majoritairement citées sont l'hospitalité, la sécurité, l'hygiène, la salubrité, le trafic et la gestion des visiteurs. Quant au contexte, il y a une recherche d'atouts naturels, culturels ou anthropiques.

Ces valeurs et points d'attention servent de base afin d'évaluer les destinations. Il existe différentes formes d'auto-évaluations proposées, telle que la boucle de qualité, visant à réduire les différences entre les attentes des visiteurs et la réalité du site, ou bien le système EFQM qui propose neuf facteurs critiques dont quatre concernant les résultats.

La Commission Européenne propose une représentation d'une démarche d'évaluation dans le cadre d'un projet de développement touristique de qualité (Illustration 7). Celui-ci fait ressortir cinq étapes clés à la création d'une qualité de tourisme. Tout d'abord, la création d'un projet qui permet de fédérer des partenaires, ensuite il y a la mise en place d'une stratégie et d'une politique complémentaire autour de ce projet, suivie par la mise en œuvre des opérations. Ce projet devrait faire l'objet d'évaluations régulières afin de proposer des améliorations continues.

Les différentes méthodes d'évaluations présentées au Québec se basent sur l'attractivité culturelle du lieu et non pas sur son attractivité économique⁸. Celles-ci travaillent à différentes échelles, du territoire au bâti, et sont empiriques, c'est-à-dire basées sur l'expérience.

6 Commission européenne, Ibid., p. 15.

7 « Tourisme durable : vise la durabilité écologique (respect de l'environnement) et/ou équité sociale (respect des populations locales, juste partage des revenus du tourisme) » HASCOËT, Yannick, Ibid.

8 MOREAU, Annick. *Méthode d'évaluation du potentiel touristique des monuments historiques en milieu urbain*, février 2001, Maîtrise en Loisir, Culture et Tourisme - Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières.

Le modèle correspondant à l'échelle la plus large, celle du territoire, est **le modèle de Gearing, Swart et Var**⁹, réalisé en 1974. Il se découpe en cinq « grandes classes » : Facteurs naturels, facteurs sociaux, facteurs historiques, ressources récréatives et de magasinage et enfin infrastructure (comprenant nourriture, logement et transport). Ils proposent dix-sept critères dits « indépendants » car l'absence de l'un n'influe pas sur les autres. Ce qui est intéressant à retenir de ce modèle est qu'il est le seul à prendre en compte la programmation d'un lieu dans son attractivité touristique.

Le deuxième modèle pertinent pour l'évaluation de lieux patrimoniaux touristiques est celui des **activités socio-culturelles attrayantes de Ritchie et Zins**¹⁰, qui met en avant une liste d'éléments dits socio-culturels spécifiques à une région ou à un territoire comme facteur attractif. Ces activités sont déclinées sous trois formes ; celles dites inanimées, donc avec aucune interaction avec d'autres personnes, celles des formes de vie quotidienne d'une région et celles dites formes exceptionnelles, liées à un événement ou comportement historique. Ces activités sont :

« artisanat, langue, tradition, gastronomie, art & musique, légende, travail, architecture, religion, éducation, habillement, activité de loisir »

Ensuite, **le modèle de Ferrario**¹¹ est intéressant car il prend en compte dans son mode d'évaluation l'accessibilité du site, incluant la qualité des infrastructures ainsi que la saisonnalité et la fragilité du site.

Le quatrième modèle retenu est **le modèle de Kalman**¹² car il est le seul modèle sur lequel figurent les contextes historiques et environnementaux d'un lieu patrimonial, dans le sens où un édifice ou autre peut être connu et attractif car lié à une personnalité, un événement etc... mais aussi par sa proximité avec d'autres points d'intérêts ou cadre remarquable. Il prend en compte la notion « d'esthétique » du lieu et ce qui est immatériel : la mémoire à laquelle il est lié.

9 GEARING, C., SWART W., VAR T. « Establishing a Measure of Touristic Attractiveness. », *Journal of Travel Research*, 1974, Vol. 12, p. 1-8.

10 RITCHIE Brent J.R., ZINS Michel. « Culture as Determinant of the Attractiveness of a Tourism Region », *Annals of Tourism Research*, Avril-Juin 1978, Vol. 5, n°2.

11 FERRARIO, Franco F. « The Evaluation of Tourist Resources, An Applied Methodology », *Journal of Travel Research*, 1979, Vol. 17, n°4.

12 KALMAN, Harold. *Évaluation des bâtiments historiques*, 1979, Parcs Canada, Ottawa.

Critères	Sous-Critères
ARCHITECTURAL	Signification historique
	Auteur
	Qualité de la réalisation
	Valeur symbolique
HISTORIQUE	Lié à une personnalité
	Lié à un événement
	Lié à une époque/contexte
	Activité socio-culturelle régionale/ spécifique (artisanat, langue, tradition, gastronomie, art & musique, légende, travail, architecture, religion, éducation, habillement, activité de loisir)
ENVIRONNEMENT	Cadre "remarquable" (landscape)
	Points d'intérêts à proximité
PROGRAMMATION DU LIEU	Services publics
	Ressources sportives
	Ressources récréatives
	Ressources éducatives
	Ressources de santé
	Magasinage
INTÉGRITÉ	Etat
	Modifications
	Restauration (réversibilité, apport ...)
	Authenticité
SERVICES	Accessibilité physique
	Mode d'entrée
	Saisonnabilité
GESTION	Propriété
	Infrastructure & hébergement

Ministère des Affaires Culturelles du Québec (1989)
Modèle de Ferrario (1979)
Modèle de Gearing, Swart & Var (1974)
Modèle de Kalman (1979)
Activités socio-culturelles attractives selon Ritchie & Zins (1978)
Modèle de Moreau (2001)

Illustration 8 : Synthèse des modèles d'évaluation de lieux patrimoniaux touristiques.

Sur base de différents modèles, en légende.

Enfin, la grille d'évaluation proposée par le **Ministère des Affaires Culturelles du Québec**¹³ en 1989 est celle qui met en valeur l'attractivité d'un lieu de par ses qualités « physiques » telles que la qualité de la réalisation, son état actuel, les modifications et l'influence des rénovations (précédentes et actuelles, selon leur réversibilité et impact sur le bâti) et introduit aussi la notion d'authenticité.

Afin de synthétiser ces différents points, une grille est proposée (Illustration 8) reprenant les critères pertinents des cinq modèles vus précédemment, y ajoutant la proposition d'Annick Moreau¹⁴ où la gestion est influencée par la propriété du bien, telle qu'une propriété communale, d'une ASBL ou bien d'un particulier...

Synthèse

L'opposition première de l'habitant et du touriste est plus nuancée car l'état de déplacement est éphémère, il s'agit d'une alternance dans la vie d'une personne. De plus, les habitants sont plus ou moins concernés dans le tourisme, il faut faire une distinction entre les habitants qui voient dans le patrimoine un lieu de vie et ceux qui y voient un moyen de rémunération (et/ou dont la présence est uniquement liée au travail).

L'étude de critères permettant l'attraction à un lieu patrimonial permet d'avoir une idée de ce qui est recherché par les visiteurs. Cependant, ces modèles sont premièrement dirigés de l'acteur professionnel vers le visiteur, laissant de côté une partie des personnes présentes sur les lieux et deuxièmement, ils sont applicables à des espaces touristiques existants, ils ne constituent pas vraiment une aide à la mise en place du tourisme mais plutôt un travail d'évaluation post-conception.

¹³ Ministère des Affaires Culturelles. *Comment évaluer l'intérêt d'un bien culturel ou d'un territoire et l'opportunité de lui donner un statut juridique*, 1989, Québec. dans MOREAU, Annick. *Méthode d'évaluation du potentiel touristique des monuments historiques en milieu urbain*, février 2001, Maîtrise en Loisir, Culture et Tourisme - Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières.

¹⁴ MOREAU, Annick. *Méthode d'évaluation du potentiel touristique des monuments historiques en milieu urbain*, février 2001, Maîtrise en Loisir, Culture et Tourisme - Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières.

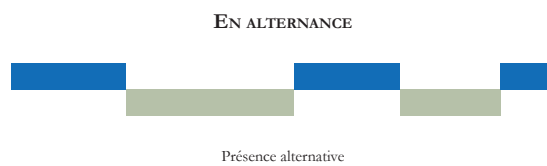
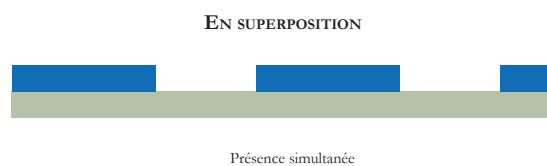


Illustration 9 : Les deux types de cas dont les utilisateurs peuvent fréquenter le patrimoine.

chapitre 3

La double vie d'un patrimoine touristique

*Occupations du patrimoine par les différents
acteurs : principes de superposition et d'alternance*

De par sa définition¹, le tourisme constitue une temporalité unique d'utilisation, la présence même du touriste est **un évènement éphémère**. Son déplacement est temporaire sans but utilitaire, seulement pour la recherche d'un agrément personnel².

« Le phénomène du tourisme est défini ici comme un déplacement, un changement de place, un changement d'habiter : le touriste quitte temporairement son lieu de vie et habite temporairement dans d'autres lieux³. »

L'utilisateur local s'inscrit dans **une période d'usage longue**. Il habite les lieux, c'est-à-dire qu'il l'occupe habituellement. La présence des touristes et des habitants peut être comparée à une présence linéaire pour les premiers, avec un début, une fin et un but, alors qu'elle est cyclique pour les deuxièmes qui ne sont pas nécessairement sur les lieux en permanence mais de manière régulière et sans durée déterminée⁴.

On voit donc apparaître dans un même espace une utilisation exceptionnelle pour l'un et fréquente et ordinaire pour l'autre.

1 « Activité d'une personne qui voyage pour son agrément, visite une région, un pays, un continent autre que le sien, pour satisfaire sa curiosité, son goût de l'aventure et de la découverte, son désir d'enrichir son expérience et sa culture. » Cnrtl.fr, consulté le 30 décembre 2020 [<https://www.cnrtl.fr/definition/tourisme>]

2 GYÔMÔREY, Nicolas. *Tourisme et aménagement du territoire sur les sites historiques*, mémoire, 1996, Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc Bruxelles, Bruxelles.

3 WATREMEZ, Anne. « L'entretien itinérant : pour une construction d'un dispositif méthodologique de narration des habitants dans la ville patrimoniale », *Études de communication*, 2008, p. 4.

4 BRANQUART, Marie. *La Disneylandisation du patrimoine bâti est-elle la solution de sa valorisation ?*, 2019, mémoire, Université catholique de Louvain LOCI Bruxelles, Bruxelles. p. 23-24.

Dans un lieu à fort attrait touristique, deux cas d'utilisations sont possibles : la superposition et l'alternance.

Premièrement, **la superposition** des utilisateurs apparaît lorsque la présence des touristes et des habitants ainsi que la possibilité pour ceux-ci d'exercer leurs activités est possible de manière simultanée. On parle alors de coexistence⁵.

Deuxièmement, **l'alternance** des utilisateurs apparaît lorsque leur présence ou l'exercice de leurs activités n'est pas possible simultanément. Une gêne ou même une impossibilité d'utilisation est créée, devenant conflictuelle.

Enfin, les phénomènes d'afflux touristiques sont particulièrement visibles lors de périodes de congés car ces derniers constituent le temps de « coupure » par rapport au quotidien nécessaire à la création du tourisme. Il apparaît un rythme d'affluence de personnes en un même endroit, ce qui crée des saisons touristiques.

Approches du patrimoine par l'habitant et par le visiteur

Habitant

Dans les nombreuses tentatives de définition du patrimoine, la notion d'héritage revient de manière systématique. Le patrimoine serait quelque chose, matérielle ou immatérielle, transmise par une ou plusieurs personnes à travers le temps à autrui. Les adjectifs employés pour le caractériser sont « collectif, hérité d'un passé réel ou recomposé, investi d'une charge sociale, symbolique ou affective ⁶ ». Il se rapporte alors à un groupe de personnes intégrant le patrimoine. Celles-ci vivent dans ce milieu et un certain groupe peut être considéré comme dépositaire d'une culture, d'une mémoire, d'une tradition. De par leur présence sur les lieux, les habitants ou une partie de ceux-ci sont estimés comme dépositaires.

Étant vécu comme le **cadre de vie** habituel, l'habitant ne visite pas le patrimoine dans le but de s'étonner du patrimoine environnant.

5 LOISY, Marine. *La place des habitants dans le tourisme : Ethnographie d'une forme de résistance sur le territoire parisien*, Doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, Décembre 2019, École doctorale de l'EHESS, Paris, p. 44.

6 GUILLAUD Dominique, EMPERAIRE Laure, CRESPI Brunna, SOARES Rosalia, PEQUIGNOT Amandine et GALIPAUD Jean-Christophe, « Entre pétrole et tourisme, la conservation participative des patrimoines locaux au Timor-Leste (Timor oriental) », *Revue d'ethnoécologie*, novembre 2017, consulté le 31 décembre 2020.

« Je suis toujours émerveillée par la vue qu'on a sur le Rhône parce que le Rhône pour les Avignonnais c'est quelque chose d'important [...] le pont saint Bénézet passe dessus c'est l'histoire d'Avignon et des papes, j'y suis donc attachée c'est mon berceau [...] parce que j'ai beaucoup de souvenir d'enfance je repère des endroits où j'ai été avec mon père avec ma mère [...] donc c'est très cher à mon cœur (rires). »

Watremez. Anne. Vivre le patrimoine urbain au quotidien : pour une approche de la patrimonialité, 2008, Culture et Musées, Actes Sud.
Entretien n°14, femme, 55 ans.

Celui-ci fait partie des trajets quotidiens, il en devient presque banal. Mais l'attachement se fait par ce qu'il peut représenter à ces « pratiquants de l'ordinaire⁷. »

Le travail d'Anne Watremez s'attache à comprendre les liens qui se créent entre le milieu patrimonial et ses pratiquants de tous les jours. Elle différencie l'effet de patrimonialisation⁸ où le regard est en quelque sorte forcé de voir un patrimoine, qui est souvent associé à une mise en marché du patrimoine, de l'effet de patrimonialité⁹, où les habitants considèrent leur contexte quotidien comme patrimoine par l'usage, l'attachement et l'impression d'héritage de la vie dans celui-ci. Citant Raymond Montpetit elle énonce trois perceptions du lieu par les pratiquants quotidiens, tous liés à la déambulation, comme pratique de tous les jours :

« Premièrement le plaisir de l'ambiance, d'être là, qui amène à la contemplation de la valeur d'ancienneté, deuxièmement le plaisir de déambuler : le visiteur à travers un parcours perçoit la succession des artefacts anciens, troisièmement le plaisir de regarder les choses¹⁰. »

En outre, la mondialisation et la culture de l'image poussent « les groupes locaux à renforcer leurs repères identitaires¹¹ ». Le patrimoine, faisant parti de ces repères identitaires, est alors mis en avant, jusqu'à l'exagération de ses caractères uniques et distinctifs afin de sortir « du lot ». Ce faisant, l'habitant cherche à démarquer sa culture et son lieu de vie, renvoyant une image plus vive aux personnes extérieures.

Visiteur

Les touristes font une consommation du patrimoine dans le but d'apprendre et de s'enrichir culturellement.

Si la visite est planifiée, la première perception ne s'effectue pas sur place mais en amont, par des recherches et passe par les images véhiculées. Cela correspond à la théorie de l'attraction touristique de Dean MacCannell¹²,

7 WATREMEZ, Anne. *Vivre le patrimoine urbain au quotidien : pour une approche de la patrimonialité*. 2008, Culture et Musées, Actes Sud, Avignon, p. 37.

8 « La patrimonialisation est une opération sémiotique construite dans le présent par les sujets dans un rapport avec ces objets passés. Le sens n'existe pas dans l'objet mais est rajouté par les individus à travers des indices pour la propagation dans le futur. Nous assistons à un déplacement du regard de l'objet constitué vers sa production. », Ibid., p. 35.

9 « que nous désignons comme le rapport d'attachement des pratiquants ordinaires d'une ville avec ce qu'ils considèrent comme leur patrimoine » Ibid., p. 12.

10 Ibid., p. 12.

11 GUILLAUD Dominique, EMPERAIRE Laure, CRESPI Brunna, SOARES Rosalia, PEQUIGNOT Amandine et GALIPAUD Jean-Christophe, Ibid.

12 MACCANNELL, Dean. *The Tourist : a New Theory of the Leisure Class*, 1976, Presse de l'Université de California, Los Angeles.

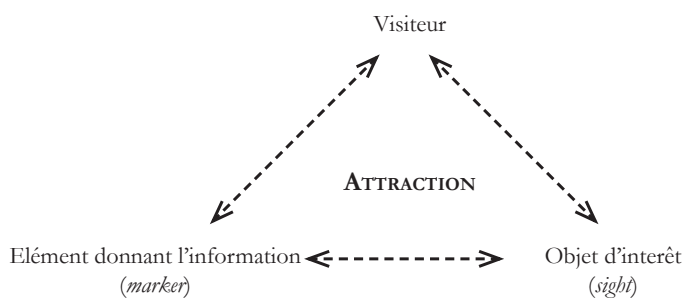


Illustration 10 : L'attraction d'un lieu à partir des trois composants.
MACCANNELL, Dean. *The Tourist : a New Theory of the Leisure Class*, 1976.

selon l'analogie où *un signe* [*représente / quelque chose / à quelqu'un*], l'attraction se compose de [*marker / sight / touristes*]¹³. La relation des trois étant nécessaire à la création d'une attraction, le *marker* désigne un moyen de transmission (=représente) d'un objet de curiosité, le *sight* (=quelque chose) pour les touristes (=à quelqu'un). Le *marker* devient la première approche d'un édifice patrimonial, il se crée une attente vis-à-vis du lieu visité.

Parmi les propositions de André Azouri, Hana Maalouf et Marwan Azouri à propos de l'intérêt porté par des touristes sur le patrimoine, ils énoncent que « la satisfaction du touriste se fonde sur les expériences et les découvertes effectuées ce qui consolide les perceptions positives à l'égard du tourisme culturel¹⁴. » Les notions d'**étonnement** et de **découverte** apparaissent alors comme deux facteurs importants.

Comparaison et relations

Alors que les touristes consomment le patrimoine comme divertissement, les habitants sont attachés à sa valeur de mémoire et sa valeur personnelle¹⁵. Les premiers sont dans une démarche de découverte active alors que les seconds sont plus passifs vis-à-vis du patrimoine environnant.

Celui-ci est approprié par les locaux, le dénommant souvent de manière possessive, « notre prison », « mon quartier »¹⁶... tandis que les visiteurs vont chez autrui.

Un aspect du tourisme culturel apparaît, appelé « *backstage* » selon Francesco Cerchiaro et Dick Houtman¹⁷ où pour les touristes, le patrimoine se révèle à travers la vie des locaux. La coupure du tourisme consiste alors à quitter son quotidien pour en découvrir celui d'un autre.

De nos jours, le patrimoine est attrayant non seulement car il raconte une histoire du passé mais aussi une histoire du présent¹⁸.

¹³ MACCANNELL, Dean. Ibid., p. 110.

¹⁴ AZOURI André, MAALOUF Hana, AZOURI Marwan. « Analyse stratégique de l'ancienne ville de Byblos : une approche fondée sur les perceptions des touristes étrangers », *la revue gestion et organisation*, 2018, n°10, p. 66.

¹⁵ TEO Peggy, YEOH Brenda. « Remaking local heritage for tourism », *Annals of Tourism Research*, 1997, Vol. 24 n°1, p. 192.

¹⁶ WATREMEZ, Anne. « L'entretien itinérant : pour une construction d'un dispositif méthodologique de narration des habitants dans la ville patrimoniale », *Études de communication*, 2008, p. 7.

¹⁷ CERCHIARO Francesco, HOUTMAN Dick. « Stage fright and romanticism in Il Giro del Mondo », *Annals of Tourism Research*, Juillet 2021, Vol. 89 (en cour de publication).

¹⁸ CHHABRA Deepak, ZHAO Shengnan. « Present-centered dialogue with heritage representations », *Annals of Tourism Research*, Novembre 2015, Vol. 55, p. 94.

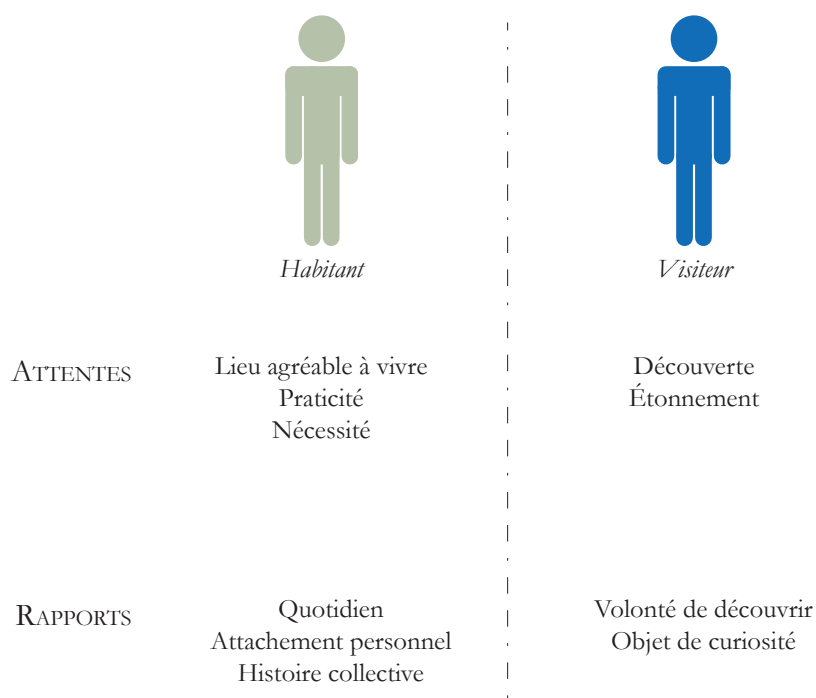


Illustration 11 : Comparaisons des relations et attentes vis-à-vis du patrimoine par les habitants et les visiteurs.

Synthèse

Les deux types d'usagers principaux n'ont pas la même durée de présence ni la même temporalité sur place et n'ont pas le même rapport ni les mêmes attentes vis-à-vis d'un lieu patrimonial. Ce sont deux modes de vie qui évoluent côte à côte.

Afin d'inscrire tant les visiteurs que les habitants dans une mise en valeur et maintien du patrimoine par le tourisme, il est important de trouver des éléments qui permettent de passer d'une coexistante hermétique à une cohabitation où les échanges sont possibles.

chapitre 4

Identification des risques encourus par le patrimoine à cause du tourisme

Le détournement

Le détournement est un des risques causés par les locaux en faveur du tourisme. Afin d'avoir une attraction de plus grande envergure ou avec plus d'impact, les traits d'une culture et d'un patrimoine sont forcés, ils sont idéalisés et figés dans un but de production, monétaire principalement.

Le rôle joué par les personnes habitant ou liées à la gestion du patrimoine dans l'utilisation et la mise en valeur est déterminant dans les problèmes de détournement. Ainsi :

« On recherche, et dans le même temps l'on craint, une appropriation "excessive" ou une "instrumentalisation" du patrimoine d'une "valeur universelle exceptionnelle" de la part des différents groupes de résidents locaux et de leurs intérêts matériels et symboliques respectifs¹. »

Les habitants ont grandement un rôle à jouer dans ce phénomène. Ainsi pour montrer et expliciter leur culture et patrimoine aux touristes et visiteurs ils adoptent un rôle, dans le sens théâtral du terme, au lieu de vivre et habiter réellement ce patrimoine².

Les acteurs professionnels du tourisme sont largement impliqués dans le détournement. En effet la Commission Européenne, dans sa publication sur la qualité du tourisme urbain, explique à propos du patrimoine qu'ils recherchent des « [...] richesses aménageables en attractions touristiques³ »,

1 BONET, Lluis. « Les implications socio-économiques de la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. », dans GROSSI, Paolo (dir.), *Cartaditalia*, novembre 2017, Vol. 2, Bruxelles, p. 310.

2 CERCHIARO Francesco, HOUTMAN Dick. « Stage fright and romanticism in Il Giro del Mondo », *Annals of Tourism Research*, Juillet 2021, Vol.89 (en cour de publication)

3 Commission européenne. *Pour un tourisme urbain de qualité*, 1999, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, p. 23.



Illustration 12 : « Folie » ou reproductions de pavillons à but ornemental.
Pagode chinoise parc de Groussay, DR-Château de Groussay.

montrant l'intérêt premier des organisations d'utiliser le patrimoine objet de loisir, de visite comme divertissement personnel. Le mot *aménageable* aussi pose questions : de quel degré d'aménagement est-il question, dans quel respect du patrimoine bâti et y a-t-il une limite d'intervention pour le rendre attractif ?

Ce sujet, communément appelé Disneylandisation du patrimoine, en raison du fait que l'environnement construit avec une valeur historique, de mémoire ou autre, devient en quelque manière un parc à thème, a été traité par Marie Branquart dans son travail de fin d'étude⁴.

Elle développe quatre niveaux d'aménagement susceptibles d'induire une disneylandisation. Le premier est **la distanciation**⁵, où la valeur utilitaire de l'édifice est niée en faveur de sa valeur esthétique. Il est souvent causé par un souci de protection ou de fragilisation du bâti et empêche tout usage local et historique. Le second degré est **la sélection**⁶, seule une partie est présentée, ce qui peut être causé par l'inaccessibilité de certaines parties ou du coût trop important pour maintenir l'ensemble de l'édifice. Le risque encouru est la présentation de cette partie accessible comme l'ensemble du site, ainsi qu'un risque de manipulation de l'image du lieu. Le troisième niveau d'intervention est **la duplication**⁷, consistant à reproduire l'édifice, créant alors un *double* et un *original*. Ceci pose des questions d'authenticité, surtout quand le double est présenté sans mention de l'original, mais les dérives peuvent aller jusqu'à la décontextualisation et la diffusion de copies sans lien avec leur environnement, engendrant des appropriations culturelles. Enfin le dernier cas est **la reconstruction**⁸, qui s'inscrit dans la disneylandisation lorsque la reconstitution n'est pas suffisamment documentée et devient approximative ou interprétative.

De plus, elle pointe des effets de ce phénomène non seulement sur l'utilisation faite du patrimoine mais aussi sur les visiteurs et les locaux. En effet, le procédé d'imager une culture et de la simplifier pour la rendre accessible et ludique pour tout un chacun peut entraîner des perceptions faussées ou la transmission d'informations erronées.

Dans le cadre de l'année européenne du patrimoine culturel, soit 2018, il est fait dans la revue Cartaditalia des réflexions sur l'avenir du

4 BRANQUART, Marie. Ibid.

5 BRANQUART, Marie. Ibid., p. 68.

6 BRANQUART, Marie. Ibid., p. 72.

7 BRANQUART, Marie. Ibid., p. 75.

8 BRANQUART, Marie. Ibid., p. 79.



Illustration 13 : Vue sur la ville de Carcassonne.
Ville fortifiée historique de Carcassonne (France) par Jean-Jacques Gelbart.

patrimoine, à partir des utilisations contemporaines. Le phénomène de disneylandisation a aussi été remarqué par Pier Luigi Sacco :

« A l'inverse, avec la découverte relativement tardive de l'industrie créative et avec l'explosion à l'échelle mondiale du tourisme culturel, le patrimoine a ensuite été vu comme une énorme "machine à divertissement" qui hélas eu des effets délétères et encore préoccupant dans beaucoup de villes d'art d'Europe, qui ressemblent de plus en plus à de tristes parcs d'attractions⁹. »

Il s'agit d'un sujet qui est d'actualité pour le devenir du tourisme et du patrimoine, étant un des sujets du journal *Annals of Tourism Research*¹⁰ à paraître en version papier en juillet 2021, à travers différents articles tel que la mise en scène du patrimoine par les locaux¹¹ et les rapports identitaires « faussés » entre touristes et *indigènes*¹².

Afin de continuer une transmission du savoir et des connaissances sur un passé, il est important de trouver un moyen qui ne trompe pas le visiteur et qui ne fige pas son milieu. Une des propositions par le groupe de *Séminaire de recherche critique héritage* sur le regard porté au patrimoine était d'utiliser l'évocation et la suggestion, à travers l'art avec des informations prouvées et documentées afin de transmettre et permettre une interprétation par le visiteur.¹³

Le cas de Carcassonne

La ville de Carcassonne est une cité médiévale fortifiée. Entourée de deux enceintes du V^e et XIII^e siècles, le site est habité depuis l'Antiquité. Elle protégeait la frontière entre la France et Aragon jusqu'en 1659, date du traité des Pyrénées¹⁴.

9 SACCO, Pier Luigi. « Introduction », dans GROSSI, Paolo (dir.), *Cartaditalia*, novembre 2017, Vol. 1, Bruxelles, p. 24.

10 DOLNICAR, Sara (dir.) *Annals of Tourism Research*, Juillet 2021, Vol. 89, Elsevier Ltd. (en cour de publication).

11 CERCHIARO Francesco, HOUTMAN Dick. « Stage fright and romanticism in Il Giro del Mondo », *Annals of Tourism Research*, Juillet 2021, Vol. 89 (en cour de publication).

12 WEI Lei, QIAN Junxi, ZHU Hong. « Rethinking indigenous people as tourists : modernity, cosmopolitanism, and the re-invention of indigeneity », *Annals of Tourism Research*, Juillet 2021, Vol. 89 (en cour de publication).

13 BROTONS Baptiste, LLORCA Léonie, PAULET Céline. *Regards sur le patrimoine, à travers la suggestion et l'évocation*, 2020, Séminaire de recherche critique - Université Catholique de Louvain LOCI Bruxelles, Bruxelles.

14 Rempart Carcassonne. « Histoire des remparts de Carcassonne » dans *remparts-carcassonne.fr*, Centre des Monuments Nationaux, consulté le 12 avril 2021.



Illustration 14 : Toiture en ardoise, recréée par Eugène Viollet-le-Duc.
Ville fortifiée historique de Carcassonne (France) par Geoff Mason.

De 1853 à 1911, Eugène Viollet-le-Duc puis son successeur Paul Boeswillwald s'attachent à la restitution des remparts et de la basilique Saint-Nazaire-et-Saint-Celse de Carcassonne¹⁵.

La ville fortifiée historique est classée en 1997 à la liste du patrimoine mondiale de l'UNESCO¹⁶.

Dans ce cas, le détournement est causé par les reconstitutions par Eugène Viollet-le-Duc et Paul Boeswillwald. En effet, celles-ci avaient pour but de retrouver l'état supposé des remparts du XIII^e siècle, mais par l'interprétation que Viollet-le-Duc en avait. Originellement la reconstruction n'a pas été réalisée dans un but touristique mais son maintien actuel l'est, étant une des attractions et ressources principales de la ville de Carcassonne.

Pour illustrer les interprétations pouvant mener à une information erronée, des recherches et fouilles ont pu démontrer que les toitures des tours étaient couvertes de tuiles, correspondant au type traditionnel régional des toitures à faible pente en tuile¹⁷. Cependant, la toiture recréée par Eugène Viollet-le-Duc est en ardoise et à forte pente, modifiant l'image du lieu. Des travaux de maintien doivent être réalisés, posant la question si la toiture actuelle devait être maintenue ou changée pour correspondre aux dernières découvertes. L'image des remparts étant déjà connue et diffusée comme tel, le choix fut fait de choisir les rénovations d'Eugène Viollet-le-Duc comme point de référencement dans l'histoire comme modèle de reconstitution¹⁸. Ainsi les toitures en ardoises, malgré leur décontextualisation, ont acquis une certaine authenticité sur site et ont la possibilité d'être documentées.

Le risque présent est le manque d'information des visiteurs, l'état actuel ayant été présenté comme ne reproduction du XIII^e siècle et non pas comme une réinterprétation du XIX^e. L'image donnée à l'ensemble de la ville historique a été modifiée, car ne correspondant pas aux méthodes ni aux matériaux de construction régionaux.

¹⁵ Grand Carcassonne Tourisme. « Château et remparts de Carcassonne » dans *grand-carcassonne-tourisme.fr*, Offices de Tourisme de France, consulté le 12 avril 2021.

¹⁶ Centre du patrimoine mondial. « Ville fortifiée historique de Carcassonne » dans *whc.unesco.org*, consulté le 12 avril.

¹⁷ CASIER, Romuald. *Colloque international du 7 au 29 septembre 2018 à Carcassonne : châteaux et citées fortifiées, les apports des nouvelles connaissances à la notion d'authenticité*. Session 1 : Les fortifications du monde méditerranéen, conférence du 9 décembre 2020.

¹⁸ CASIER, Romuald. *Annevoie se dévoile : Les secrets des jardins, les savoir-faire de artisans : Annevoie, son château, ses jardins et ses jeux d'eau-thenticité*, Conférence du 26 mars 2021.

Alternance : Impossibilité d'utilisation

Lorsque les espaces ne peuvent pas accueillir des activités de manière simultanée, ou que celles-ci sont incompatibles, les différents usagers doivent occuper l'espace en alternance. Cela crée une gêne voire une impossibilité d'utilisation pour d'autres. Dans le cas du tourisme, il est fréquemment opposé aux activités des touristes celles des habitants.

Dans la pratique, les habitants occupent les lieux de manière répétitive voire continue. Leur alternance n'est pas totale car ils restent présents sur les lieux, mais leur affluence ou la possibilité d'exercer leurs activités quotidiennes s'en retrouve affectée.

A travers l'idée d'impossibilité d'utilisation de l'espace vient aussi celle de l'appropriation. Selon Veschambre Vincent, Gravari-Barbas Maria et Jeanmougin Hélène :

« l'idée de conflits d'appropriation de l'espace et de ses ressources [sont des] "révélateurs pertinents de la façon dont les acteurs sociaux cherchent à se placer, à faire valoir leurs revendications, à construire ou à contrôler les territoires¹⁹". »

L'appropriation montre la volonté de certains acteurs de poser leur situation vis-à-vis des autres. Les conflits auraient pour source les différents types d'appropriations, citée comme l'appropriation juridique, soit celle de la propriété du sol, l'appropriation matérielle qui vient des actions qui s'y déroulent et l'appropriation idéelle qui est celle de la représentation et de la perception²⁰.

Au sein de l'impossibilité d'utilisation, quatre aspects affectent les relations touristes-habitants dans un lieu patrimonial.

Premièrement, il y a le phénomène de **la monofonctionnalité** des zones urbaines, dont l'intérêt patrimonial et culturel est important et qui dans la logique de la touristification deviendraient un lieu de visite, se confrontant à des problèmes définis comme « la Muséification d'un tissu ne tirant sa raison d'être que de la fréquentation touristique²¹ ». Ceci

19 VESCHAMBRE Vincent, GRAVARI-BARBAS Maria, « Patrimoine : derrière l'idée de consensus, les enjeux d'appropriation de l'espace et des conflits », dans *Conflits et territoires*, 2004, Presses Universitaires François-Rabelais, Tours, p. 71. dans JEANMOUGIN Hélène, « Marie Delaplace, Gwendal Simon, Touristes et habitants. Conflits, complémentarités et arrangements », *Lectures, Les comptes rendus*, 10 janvier 2018, consulté le 13 avril 2021.

20 JEANMOUGIN Hélène, « Marie Delaplace, Gwendal Simon, Touristes et habitants. Conflits, complémentarités et arrangements », *Lectures, Les comptes rendus*, 10 janvier 2018, consulté le 13 avril 2021.

21 SIMEONE, Gian Guiseppe. « Le patrimoine et ses abords : une réflexion européenne », *Les monuments et leurs abords, entre conservation et développement*, s.d., Jean de Salle, Bruxelles, p. 15.

« The adverse impacts of overtourism include locals' loss of sense of belonging and sense of place; increased congestion and privatization of public spaces; the rise in tourism induced real estate speculation; decline in purchasing power parity of local residents versus visitors; dismantling of sociocultural connectivity, detrimental use of urban, rural and coastal spaces. »

Seraphin dans JOYCE Stephen, «Media Tourism and Conflict Heritage in Dubrovnik, Westeros» dans *The Journal of Popular Culture : Exploring the Popular Culture and Tourism Place making Nexus*, Décembre 2019, Vol. 52, n°6, p. 1387.

affecte les services urbains et destinés aux commodités quotidiennes au profit des services touristiques, principalement de la visite dans le cadre du patrimoine construit.

Ensuite vient le problème de la mauvaise **gestion des flux** dans les espaces publics. Ainsi une quantité trop importante de personnes, visiteurs ou locaux, dans un lieu crée une saturation. L'exemple frappant de Venise montre que les pratiquants quotidiens évitent l'utilisation d'espaces dits touristiques à cause de leur forte affluence. Il a été estimé que la ville ne pouvait accueillir que dix millions de visiteurs, contre les vingt-deux millions actuellement, qui de plus, restent dans des parcours définis. Cela rejoint l'observation de l'Organisation mondiale du tourisme, selon laquelle les sites patrimoniaux, en tant qu'attraits touristiques, sont des sources de zones d'intensité pour les visiteurs :

« Un défi majeur [...] tient à la tendance du tourisme culturel à se concentrer autour des principaux sites patrimoniaux matériels. Cela crée des problèmes de gestion des visiteurs et peut avoir des retombées négatives sur les communautés locales. Il faut donc davantage essayer de répartir le flux de touristes culturels dans d'autres zones et accroître la visibilité et l'accessibilité de sites moins connus²². »

L'OMT propose donc comme solution d'essayer « d'étaler » les parcours touristiques afin que la proportion de touristes et d'habitants en un endroit permette aux deux de cohabiter.

Le troisième aspect est celui du **logement**, surtout dans les sites urbains où celui-ci vient à manquer, le nombre de résidences réservées aux touristes augmentent, rendant la situation encore plus compliquée pour les habitants. Greg Richards fait aussi mention des espaces privés devenus des lieux destinés aux touristes :

« On pense à la disparition des services locaux au profit d'entreprises touristiques, à la croissance de Airbnb par rapport à d'autres formes d'hébergement touristique et à la pression sur les prix du foncier et la gentrification qui en résulte²³. »

La disparition du logement permanent au profit du logement pour touristes est amplifiée dans les espaces historiques par le tourisme

22 Organisation mondiale du tourisme, 2017, dans RICHARDS, Greg. « Le tourisme patrimonial : avantage ou servitude pour les villes ? », dans GROSSI, Paolo (dir.), *Cartaditalia*, novembre 2017, Vol. 2, Bruxelles, p. 396-398.

23 RICHARDS, Greg. « Le tourisme patrimonial : avantage ou servitude pour les villes ? », dans GROSSI, Paolo (dir.), *Cartaditalia*, novembre 2017, Vol. 2, Bruxelles, p. 398.



Illustration 15 : Vue sur la partie historique de la ville de Dubrovnik.
Vieille ville de Dubrovnik (Croatie) par Amos Chapple.

culturel. En effet les pratiquants du tourisme culturel (dont le tourisme du patrimoine) cherchent une découverte « authentique » au travers de la vie et de l'environnement de la population dite *indigène*. Le terme donné à ce phénomène est la *gentrification touristique*²⁴, spécifiant les problèmes de la gentrification tel que la hausse des prix, le départ des personnes habitant les lieux etc... à une catégorie de logement pour touristes.

Le dernier aspect est **le rejet du tourisme** par l'habitant. Perçu comme un *néo-colonialisme*²⁵, les locaux sont hermétiques à une appropriation de lieux par le tourisme. Cet aspect reste assez vague car des recherches montrent qu'il existe un anti-touriste en tant qu'individu et aussi un anti-tourisme en tant qu'organisation²⁶. Le tourisme constituant un *être chez l'autre*, les habitants ressentent le manque d'un *être chez soi*. Le rejet du tourisme peut prendre différentes formes, allant de la manifestation aux mesures locales.

Ainsi, certains espaces sont prioritaires pour les touristes car permettant des bénéfices, au détriment des habitants et à contrario, il peut y avoir une réaction de protection de la part des locaux qui empêchent l'accès de certains lieux pour les touristes.

Le cas de Dubrovnik

Fondée au VII^e siècle par des réfugiés de la ville d'Epidaurum (aujourd'hui renommée Cavtat), la vieille ville de Dubrovnik est le site le plus touristique de Croatie. Entourée de remparts datant principalement du XVI^e et XVII^e siècle, la vieille ville fut en partie détruite en 1667 par un tremblement de terre²⁷.

Le site fut classé patrimoine mondial par l'UNESCO en 1978²⁸ et sur la liste du patrimoine mondial en péril de 1991 à 1998, en partie en raison du nombre trop important de touristes, fragilisant alors le site²⁹.

24 ESCHER Anton, PETERMANN Sandra. « Facteurs et acteurs de la gentrification touristique à Marrakech, Essaouira et Fès » dans *Médinas immuables ? Gentrification et changement dans les villes historiques marocaines*, 2013, Centre Jacques-Berque, p. 101.

25 MIT dans LOISY, Marine. *La place des habitants dans le tourisme : Ethnographie d'une forme de résistance sur le territoire parisien*, Doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, Décembre 2019, École doctorale de l'EHESS, Paris, p. 260.

26 Christin, Rodolphe dans LOISY Marine, Ibid., p. 263.

27 Walls of Dubrovnik. « Walls of Dubrovnik Architecture : How were the City walls built » dans *wallsofdubrovnik.com*, consulté le 13 avril 2021.

28 Centre du patrimoine mondial. « Vieille ville de Dubrovnik » dans *whc.unesco.org*, consulté le 13 avril 2021.

29 Centre du patrimoine mondial. « le Comité du patrimoine mondial retire la vieille ville de Dubrovnik et les Mines de sel de Wieliczka de La liste du patrimoine mondial en péril », dans *whc.unesco.org*, 1 décembre 1998, consulté le 13 avril 2021.



Illustration 16 : Sur-tourisme autour des canaux de Venise.

Tourists look at the view across the Grand Canal from the Rialto bridge on September 9, 2011 in Venice, Italy, par Ian Gavan.

Aujourd'hui, la proportion des occupants est de 1 habitant pour 30 visiteurs³⁰. Souvent citée comme victime de l'*overtourism*³¹, des mesures sont régulièrement mises en place pour gérer les activités touristiques tout en permettant aux occupants d'y vivre, telle que la mise en place de certains espaces avec des horaires pour touristes, des limitations de quantité de personnes présentes sur les lieux et la redirection de touristes vers un hébergement et stationnement hors du site³².

A cause (ou grâce) des événements de la Covid-19 en 2020, les voyages étaient très limités et la vieille ville quasiment vidée de ses touristes, des témoignages de locaux racontent qu'« enfin ils ont l'endroit pour eux » ou même qu'ils arrivent à profiter des lieux lors de la saison touristique³³.

Superposition : la destruction par sur-utilisation

L'usage en continu et de manière simultanée d'un site par les différents utilisateurs, qu'il soit bâti ou naturel, peut entraîner sa ruine ainsi que celle de son environnement. Dans le cas du patrimoine, la dégradation peut même concerner la valeur qui lui avait été attribuée (intégrité, usage...).

Ainsi à l'ICOMOS une équipe dirigée par Toshiyuki Kono³⁴ publie les enjeux et faiblesses des sites du patrimoine mondial actuellement en péril (selon la liste UNESCO). Six facteurs de menace sont établis et parmi eux figure le tourisme, de par son endommagement matériel, qu'il soit volontaire (vandalisme) ou non.

Le tourisme se démocratisant et devenant une des formes de loisirs les plus pratiquées, l'afflux de visiteurs continue d'augmenter malgré les risques que cela cause sur le milieu.

« Sur les sites et dans les villes les plus célèbres, le stress provoqué par le tourisme de masse aussi bien sur le patrimoine que sur la population locale s'accroît³⁵. »

30 thedubrovniktimes.com dans ABBASIAN Saeid, ONN Gustaf, ARNAUTOVIC Denis. « Overtourism in Dubrovnik in the eyes of local tourism employees : A qualitative study » dans *Cogent Social Science*, Juin 2020.

31 ABBASIAN Saeid, ONN Gustaf, ARNAUTOVIC Denis. Ibid.

32 ABBASIAN Saeid, ONN Gustaf, ARNAUTOVIC Denis. Ibid., p. 10.

33 DW. « Dubrovnik without Overtourism » dans *dw.com*, 16 Septembre 2020, consulté le 13 avril 2021.

34 KONO, Toshiyuki (dir.). *Heritage at Risk Edited by ICOMOS*, 2020, hendrik Bäßler verlag, Berlin, p. 9.

35 BONET, Lluís. « Les implications socio-économiques de la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. », dans GROSSI, Paolo (dir.), *Cartaditalia*, novembre 2017, Vol. 2, Bruxelles, p. 314.



Illustration 17 : Vue intérieure de la Grotte de Lascaux.
Vue générale de la salle des Taureaux par Norbert Aujoulat en 1999.

Ce fait crée la **disparition** ou l'**endommagement** matériel des biens ou immatériels des cultures de manière irréversible, il pose question de l'avenir des pratiques et de leur maintien.

« La surfréquentation de certains sites ou la dénaturation de certains savoir-faires à des fins purement lucratives compromet la qualité de ce patrimoine culturel et, ce qui est évidemment très grave, le prive de toute soutenabilité³⁶. »

Le remplacement d'une partie ou d'une totalité du patrimoine, que ce soit dû à sa destruction suite à son utilisation ou de manière préventive, interroge sur l'authenticité du bien³⁷. La sur-fréquentation touche aussi l'environnement du site patrimonial, celui-ci crée un point d'attractivité créant des afflux. Les transports, stationnements et irrespects des lieux sont des menaces pour le contexte.

Le patrimoine et la culture sont des attraits pour le tourisme qui, s'il est mal géré, peut causer leurs disparitions.

Le cas de la Grotte de Lascaux

Située dans le département de la Dordogne, la grotte de Lascaux fait partie d'un ensemble de 25 grottes ornées qui furent occupées il y a 400 000 jusqu'à 10 000 ans³⁸. Elle a été découverte en 1940 et des travaux d'aménagement afin de rendre la visite possible ont été réalisés en 1947 par le propriétaire du site. En seulement huit ans, des effets ont commencé à être visibles sur les peintures et le site a été définitivement fermé au public en 1963 par André Malraux, ministre des Affaires Culturelles³⁹. En effet la grotte accueillait alors environ 1 500 personnes par jour et le site se dégradait à cause de la gestion des visiteurs et au gaz carbonique libéré par ceux-ci, entraînant l'effritement et le développement de moisissures⁴⁰.

L'UNESCO classe l'ensemble de grottes de la vallée de la Vézère en 1979⁴¹.

36 GREFFE, Xavier. « Le patrimoine comme bien commun », dans GROSSI, Paolo (dir.), *Cartaditalia*, novembre 2017, Vol. 1, Bruxelles, p. 208.

37 CASIER, Romuald. *Colloque international du 7 au 29 septembre 2018 à Carcassonne : châteaux et citées fortifiées, les apports des nouvelles connaissances à la notion d'authenticité*. Session 1 : Les fortifications du monde méditerranéen.

38 Centre du patrimoine mondial, « Sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère » dans *whc.unesco.org*, consulté le 13 avril 2021.

39 Ministère de la culture - Centre National de la Préhistoire. « Lascaux - Chronologie de 1940 à nos jours » dans *archeologie.culture.fr*, consulté le 13 avril 2021.

40 Ministère de la culture - Centre National de la Préhistoire. *Ibid.*, consulté le 13 avril 2021.

41 Centre du patrimoine mondial, « Sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère » dans *whc.unesco.org*, consulté le 13 avril 2021.

IDENTIFICATION DES RISQUES ENCOURUS PAR LE PATRIMOINE À CAUSE DU
TOURISME

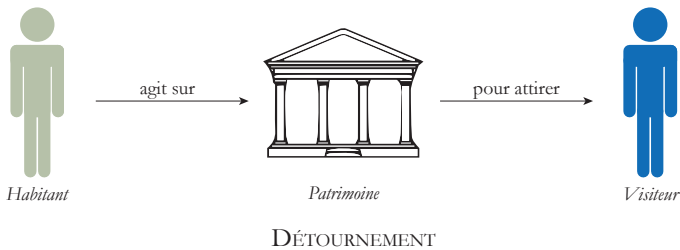
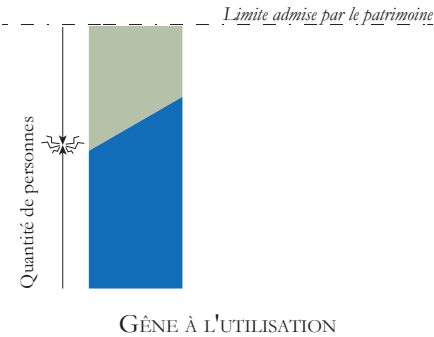
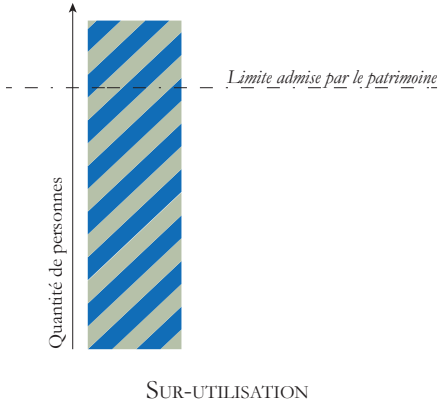


Illustration 18 : Représentation schématique des trois risques identifiés.

La sur-fréquentation des lieux a mis en péril un site qui avait été conservé durant des millénaires en seulement 16 ans et les effets en sont encore présents, la dernière « crise » bioclimatique datant de 2006⁴².

Aujourd'hui la sur-utilisation pousse à créer de nouvelles infrastructures, une troisième reproduction a été réalisée, associée à un centre de visite appelé Lascaux IV⁴³.

Synthèse

La présence du tourisme dans un milieu patrimonial, habité ou non, peut engendrer des dérives sur celui-ci et son environnement.

A travers les trois risques énumérés, le rôle des acteurs professionnels, permettant la gestion du tourisme apparaît comme clé. Il doit pouvoir transmettre des informations sans les détourner afin qu'elles soient comprises par le grand public. Le rapport entretenu avec les habitants est important, tant pour connaître les limites de l'héritage bâti que de son contexte immédiat. Le manque d'interaction habitants-professionnels-touristes peut entraîner des incompréhensions⁴⁴, un habitant qui réagit à des utilisations faites par les touristes dans des lieux qu'il considère comme quotidiens peut lui-même être jugé de la même façon lorsque celui-ci est en voyage. Ceci gêne une cohabitation non pas par l'usage réellement effectué mais par les ressentis des utilisateurs entre eux.

De plus la sur-protection de la part des instances patrimoniales, régionales ou gouvernementales, soit la conservation à tout prix d'un patrimoine, rend impossible une utilisation autre que la visite ou la découverte⁴⁵. Cela rentre en compte dans la muséification, qui n'est pas uniquement causée par le tourisme mais aussi par la sauvegarde en l'état, sans considérer une adaptation aux besoins actuels.

La cohabitation donne solution à la muséification et la touristification des patrimoines, matériels et immatériels. Rendre le patrimoine habité l'engage dans une pérennité, assure son maintien et l'inscrit dans l'utilisation des personnes qui le vivent au quotidien. L'accessibilité à la culture reste un droit fondamental dans le développement d'une société, l'incluant à travers son patrimoine.

42 Ministère de la culture - Centre National de la Préhistoire. Ibid., consulté le 13 avril 2021.

43 Lascaux - Centre International de l'Art Pariétal. « L'Histoire de Lascaux » dans *lascaux.fr*, consulté le 13 avril.

44 THI BAO, Chau Huynh. *Patrimoine architectural, urbain, aménagement et tourisme : ville Hô An - Viêt Nam*, 2011, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, Toulouse.

45 SIMEONE, Gian Guiseppe. « Le patrimoine et ses abords : une réflexion européenne », *Les monuments et leurs abords, entre conservation et développement*, s.d., Jean de Salle, Bruxelles, p. 15.

chapitre 5

Activité locale et tourisme : une cohabitation possible ?

En réponse à la monofonctionnalité des lieux touristiques et au manque de diversité des acteurs, il est envisagé la cohabitation des activités locales et touristiques. Comme vu auparavant, cela peut être mis en péril à cause des conflits d'usage et d'appropriation.

En premier lieu, des facteurs permettant de créer un environnement partageable sont identifiés puis en deuxième lieu, il est vu comment la programmation peut bénéficier aux différents acteurs.

Éléments favorisant la cohabitation

On observe souvent que les villes et les communes adoptent deux postures concernant la revalorisation des espaces historiques patrimoniaux : soit orienter leurs actions sur le renouveau et le développement d'activités locales, soit sur le tourisme. Le premier implique des actions sur la complémentarité des fonctions présentes autour d'espaces publics ayant une pratique régulière et intégrée, tandis que le deuxième demande une mise en valeur du cadre et une réponse à l'état d'esprit recherché par le visiteur¹. Les modèles proposés aux communes font alors un choix distinct sur la catégorie d'usager visée, pénalisant l'autre et défavorisant la cohabitation.

Afin de favoriser les cohabitations, trois éléments ont pu être identifiés :

Premièrement **l'implication et la sensibilisation des locaux** à la conservation du patrimoine culturel et à la transmission de ces savoir-faire, leur permettent de comprendre l'intérêt que des touristes peuvent porter sur leur culture et leur environnement. De nombreux cas d'information de la population locale ont permis de voir des améliorations dans la

¹ FUMANAL-ULYSSE Camille *Usages et pratiques des espaces publics d'un centre patrimonial : l'exemple de Cáceres (Espagne), Quelle cohabitation entre habitants permanents et visiteurs ?*, 2009, Ecole polytechnique de l'université de Tours, Tours.

cohabitation avec le tourisme et fait partie de programmes d'intégration tel que ceux de l'UNESCO, comme l'explique Chao Huynh Thi Bao :

« Un des objectifs de l'UNESCO est de transférer aux générations futures les patrimoines culturels et naturels² ».

Le point 5.e de sa Convention précise qu'elle « encourage la création ou le développement des centres de formation, au niveau national ou local ». Ainsi la ville de Hôi An a pris en compte la sensibilisation des jeunes enfants et de la population locale aux travaux de protection du patrimoine³.

Les travaux d'Anne Watremez montrent aussi que les habitants, lorsqu'ils sont renseignés sur le patrimoine qui les entoure, apprécient l'attention qui y est portée, la mise en valeur de leur culture et en retirent une fierté. Elle montre grâce à ses entretiens itinérants que les pratiquants habituels montrent et décrivent aux touristes une autre approche du patrimoine, plus personnelle à travers des anecdotes ou des faits historiques les ayant marqués⁴. Cela participe à une bonne entente entre les habitants et les touristes. Des espaces d'échanges ainsi que des infrastructures visant à éduquer tant les visiteurs que les habitants permettent de meilleures interactions autour du patrimoine.

Ce premier point montre que l'implication locale passe par un partage de savoir tant de l'habitant au visiteur que des habitants entre eux. La connaissance d'une culture et d'un héritage communs permet de se les approprier mais aussi donne envie de les transmettre à son tour. Le patrimoine, en tant qu'héritage bâti, apparaît alors comme un lieu ayant une appropriation par les locaux et un moyen de communication avec les visiteurs.

Deuxièmement, il est important de laisser aux usagers **la possibilité de se séparer**, surtout pour l'habitant vis-à-vis du touriste. Un des effets de la saisonnalité sur l'occupation de l'espace public est que les habitants changent leurs habitudes en fonctions de la période de l'année, « fuyant » les touristes⁵. Ainsi les espaces ne faisant pas partie des parcours touristiques deviennent privilégiés par les locaux, en recherche de calme et d'espace⁶.

2 THI BAO, Chau Huynh. *Patrimoine architectural, urbain, aménagement et tourisme : ville Hôi An – Việt Nam*, 2011, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, Toulouse, p. 137.

3 THI BAO, Chau Huynh. Ibid., p. 137.

4 WATREMEZ, Anne. « L'entretien itinérant : pour une construction d'un dispositif méthodologique de narration des habitants dans la ville patrimoniale », *Études de communication*, 2008, consulté le 20 avril 2019.

5 OUELLET Annie, « La petite ville touristique : espace de cohabitation ou espace en temps partagé ? L'exemple de Sarlat (Dordogne) », dans *Espace populations sociétés*, 2019, n°1, consulté le 14 avril 2021.

6 A partir d'entretiens recueillis par OUELLET Annie, ibid.

La cohabitation permanente forcée est source de tensions, offrir le choix aux utilisateurs de se fréquenter ou non leur permet de réduire l'effet d'« affrontement » sur l'espace partagé.

Le deuxième point montre que l'espace doit être pensé de manière à ce que les habitants aient le choix de se retirer des espaces exposés au tourisme, ainsi les personnes présentes sur les lieux partagés ont volontairement choisi d'être là et sont prêtes à avoir un éventuel échange.

Enfin, il est possible pour l'habitant et le visiteur de **profiter** de la même manière **des aménagements** destinés à la visite. Selon Vincent Vles, l'introduction d'événements et la préservation de la construction narrative des habitants supportent une invitation à la déambulation et l'inattendu tant pour les locaux que pour les touristes.

« L'habitant devient dans cette optique non seulement bénéficiaire de la mise en tourisme des espaces publics urbains, mais il en est centre, le point de départ symbolique et social⁷. »

Les satisfactions individuelles des acteurs sont renforcées et permettent d'échapper à une muséification car l'aménagement mis en place ne privilégie pas un « produit touristique » mais est dirigé vers de multiples types d'utilisateurs.

Les aménagements doivent donc être pensés pour être utilisés par les locaux et accessibles aux touristes. Ainsi, les habitants peuvent en profiter dans le temps et cela crée de l'infrastructure disponibles aux touristes.

Ce dernier point montre l'importance de la planification des aménagements ainsi que leurs destinations. Il est proposé que la priorité est mise sur l'accessibilité et la qualité des infrastructures pour les habitants, les visiteurs en profitant directement ou indirectement par la suite. Ceci étant une qualité interne⁸ et donc directement percevable par les visiteurs..

Les trois points cités précédemment montrent l'importance de la planification et de la destination tant de l'organisation des lieux que de leur gestion.

La cohabitation est encouragée lorsque le cadre y est propice et que les personnes concernées sont volontaires.

7 VLES Vincent. « Entre redynamisation urbaine et banalisation des espaces : tensions et enjeux de l'urbanisme touristique », dans *Mondes du Tourisme*, 2011, n°3, p. 14-25.

8 cf. Chapitre 2 Identification des atouts et valeurs touristiques.

ACTIVITÉ LOCALE ET TOURISME : UNE COHABITATION POSSIBLE ?

1. Accommodation services for visitors	
63111	Room or unit accommodation services for visitors, with daily housekeeping services
63112	Room or unit accommodation services for visitors, without daily housekeeping services
63113	Room or unit accommodation services for visitors, in time-share properties
63114	Accommodation services for visitors, in rooms with multiple occupancy
63120	Camp site services
63130	Recreational and vacation camp services
63210	Room or unit accommodation services for students in student residences
63290	Other room or unit accommodation services n.e.c.
72111	Rental or leasing services involving own or leased residential property
72123	Trade services of time-share properties
72211	Residential property management services on a fee or contract basis except of time-share ownership properties
72213	Time-share property management services on a fee or contract basis
72221	Residential building sales on a fee or contract basis, except of time-share ownership properties
72223	Sale of time-share properties on a fee or contract basis
2. Food and beverage serving services	
63310	Meal serving services with full restaurant services
63320	Meal serving services with limited services
63399	Other food serving services
63400	Beverage serving services
3. Railway passenger transport services	
64131	Sightseeing services by rail
64210	Interurban railway transport services of passengers
4. Road passenger transport services	
64115	Taxi services
64116	Rental services of passenger cars with operator
64117	Road transport services of passengers by man- or animal-drawn vehicles
64118	Non-scheduled local bus and coach charter services
64119	Other land transportation services of passengers, n.e.c.
64132	Sightseeing services by land, except rail
64221	Interurban scheduled road transport services of passengers
64222	Interurban special-purpose scheduled road transport services of passengers
64223	Non-scheduled long-distance bus and coach services
5. Water passenger transport services	
64121	Inland water transport services of passengers by ferries
64122	Inland water transport services of passengers on cruises
64129	Other inland water transport services of passengers
64133	Sightseeing services by water
64231	Coastal and transoceanic water transport services of passengers by ferries
64232	Coastal and transoceanic water transport services of passengers on cruise ships
64239	Other coastal and transoceanic water transport services of passengers
6. Air passenger transport services	
64134	Sightseeing services by air
64241	Domestic scheduled air transport services of passengers
64242	Domestic non-scheduled air transport services of passengers
64243	International scheduled air transport services of passengers
64244	International non-scheduled air transport services of passengers
64250	Space transport services of passengers
7. Transport equipment rental	
73111	Leasing or rental services concerning cars and light vans without operator
8. Travel agencies and other reservation services	
85511	Reservation services for air transport
85512	Reservation services for rail transportation
85513	Reservation services for bus transportation
85514	Reservation services for vehicle rental
85519	Other transportation arrangement and reservation services n.e.c.
85521	Reservation services for accommodation
85522	Time-share exchange services
85523	Reservation services for cruises
85524	Reservation services for package tours
85539	Reservation services for event tickets, entertainment and recreational services and other reservation services
85540	Tour operator services
85550	Tourist guide services
85562	Visitor information services
9. Cultural services	
96220	Performing arts event production and presentation services
96310	Services of performing artists
96411	Museum services except for historical sites and buildings
96412	Preservation services of historical sites and buildings
96421	Botanical and zoological garden services
96422	Nature reserve services including wildlife preservation services
10. Sports and Recreational services	
96520	Sports and recreational sports facility operation services
96590	Other sports and recreational sports services
96910	Amusement park and similar attraction services
96929	Other gambling and betting services
96930	Coin-operated amusement machine services
96990	Other recreation and amusement services n.e.c.
11. Country-specific tourism characteristic goods	
12. Country-specific tourism characteristic services	

Illustration 19 : Les différents services induisant du tourisme, classés en douze catégories.

List of tourism characteristic products and grouping by main categories according to CPC Ver.2.

La programmation

La programmation est un des éléments permettant un attrait touristique, elle est aussi une part importante de ce qui peut devenir une activité locale.

Afin de comprendre ce qui attire les visiteurs en un lieu, une synthèse des activités et consommations touristiques selon l'OMT⁹ est proposée.

Douze catégories de services engendrant du tourisme sont identifiées. Parmi celles-ci, six concernent les services de transport et d'accès, deux pour la culture et loisirs, deux autres pour ce qui est particulier à un pays (services et produits) puis l'hébergement et la restauration. Les services de transports peuvent paraître annexes car ils sont utilisés pour permettre le déplacement, mais ils font aussi l'objet d'un tourisme plus réduit et spécifique, par exemple le tourisme ferroviaire où les personnes le pratiquant s'intéressent aux trains et aux infrastructures les accompagnant.

En confrontant cette liste aux critères d'évaluation proposés¹⁰, les services liés au logement, au transport et à la restauration sont considérés comme de la gestion. Les services et produits caractéristiques d'une région rentrent dans le cadre des activités socio-culturelles, promouvant le lieu et son histoire et aussi de magasinage. Seuls les services culturels, récréatifs et sportifs, en plus du magasinage, sont alors perçus comme une part de la programmation par les visiteurs. Cela est lié au fait que le touriste cherche avant tout un divertissement, l'apprentissage d'un lieu et de son histoire est plus spécifique au tourisme culturel et donc du patrimoine. Les critères historiques entrent alors en jeu mais ils ont une visée plus réduite.

Excepté les services de préservations de sites et bâtiments historiques, (incluant l'accès, la visite et l'information), les autres programmations dans un site patrimonial détournent le sujet du tourisme vis-à-vis de celui-ci. Ainsi les services cités premièrement permettent un tourisme du patrimoine, où l'objet de la visite est l'héritage en question, tandis que les autres programmations permettent l'attrait au site mais celui-ci devient presque secondaire, agissant comme cadre de l'activité d'attraction première.

Dans cette liste, peu d'activités et services permettent une mise en commun avec celles étant utilisées par les locaux non-professionnels. Ceux-ci n'ont pas les mêmes besoins, expliquant cette différence. Seuls des activités de passe-temps peuvent être mises en communs à partir de ce document.

9 Nation Unies. *International Recommendations for Tourism Statistics 2008*, Série M N°83/Rev.1, New-York, 2010, p. 101-135.

10 cf. Chapitre 2 Identification des atouts et valeurs touristiques.



Transport



Logement temporaire



Restauration



Services culturels



Services récréatifs ou sportifs



Activités & produits
spécifiques (pays/région)

Illustration 20 : Catégories d'activités induisant du tourisme.

Selon Marie Delaplace¹¹, les trois genres d'occupations qui confrontent attractivité touristiques et activités locales sont le développement d'activités productives, d'habitat et de transport. L'usage des services de transports peuvent être quotidiens pour les habitants, la présence de visiteurs est souvent notée comme une nuisance. Mais cette double présence, du fait qu'elle entraîne plus d'utilisateurs, peut servir de justification à leur amélioration. Concernant l'immobilier, la logique économique est prédominante, les demandes liées au tourisme entraînent la hausse des prix. Mais selon Marie Delaplace, la location de particulier à particulier est une solution apportant des revenus tout en poussant à des interactions. Enfin, concernant le développement d'activités productives, la valorisation patrimoniale de savoir-faire, d'héritage et d'activités peuvent être préservées en devenant des attraits touristiques¹².

Lors de la 4ème journée de la chaire UNESCO « Culture, Tourisme, Développement »¹³, le débat s'articulait autour des problèmes touristes-habitants au sein des sites du patrimoine mondial au travers des études de cas. Des interventions soulignent l'intérêt de l'implication de PME dans le développement touristique d'un lieu patrimonial, ayant des effets directs sur la population. Le fait aussi que les habitants puissent profiter des activités présentes évite à celles-ci d'être saisonnières. Enfin pour citer Peter Debrine, responsable du tourisme durable à l'UNESCO :

« La viabilité implique que le développement d'infrastructures et les activités des visiteurs doivent contribuer à l'habilitation de la communauté locale et au développement socio-économique d'une manière effective et équitable. C'est l'idée que le tourisme et les visiteurs améliorent la qualité de vie des résidents locaux et non pas l'opposé. »

La programmation attirant à la fois les visiteurs et les habitants est celle pouvant être divertissante. Il a été vu que l'habitant doit pouvoir devenir acteur du développement touristique de son lieu de vie. L'échelle à laquelle ces activités sont organisées est importante, à l'échelle de la communauté habitant le patrimoine il se crée un contrôle par les habitants.

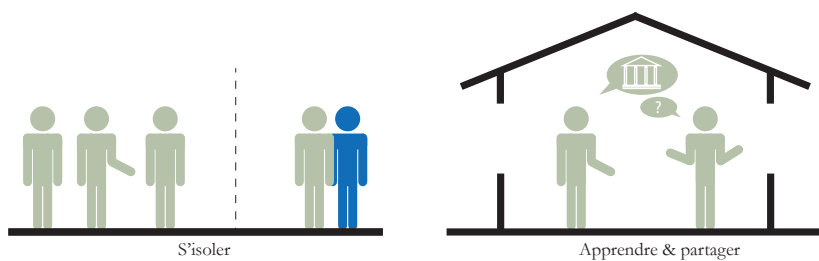
La programmation doit pouvoir attirer des personnes extérieures à cette communauté, qui détient les clés de sa propre gestion.

11 DELAPLACE Marie dans JEANMOUGIN Hélène, « Marie Delaplace, Gwendal Simon, Touristes et habitants. Conflits, complémentarités et arrangements », Lectures, *Les comptes rendus*, 10 janvier 2018, consulté le 13 avril 2021.

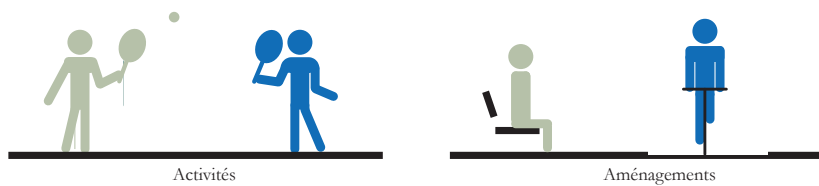
12 DELAPLACE Marie dans JEANMOUGIN Hélène, *Ibid.*, p. 37.

13 Actes de la 4ème journée organisée par la Chaire UNESCO « Culture, Tourisme, Développement », le 22 octobre 2013 au siège de l'UNESCO.

RÉSERVÉ AUX HABITANTS



PARTAGÉ ENTRE UTILISATEURS



MAÎTRISÉ PAR LES HABITANTS

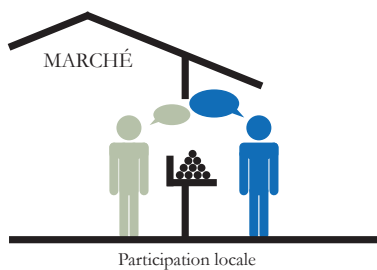


Illustration 21 : Éléments participant à la cohabitation entre locaux et visiteurs.

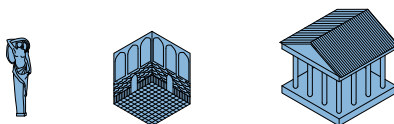
Synthèse

Premièrement, l'éducation locale et la possibilité de se replier concernent des aménagements spécifiques aux habitants. Il s'agit de proposer un espace où ils peuvent développer une identité ou un attachement personnel au patrimoine. Cela promeut l'intégrité et le sentiment d'appartenance des habitants. Dans ces espaces, l'héritage bâti redevient le cadre d'une vie quotidienne, où les habitants s'y lient par leurs propres histoires et celle du lieu. Le patrimoine est alors un lieu vivant et intégré à la société qui l'entoure.

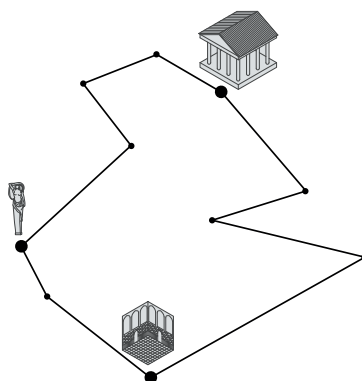
Deuxièmement on observe la mise en commun de certains espaces et activités. Le fait d'être pensé pour les habitants crée une utilisation minimale où un développement en second temps se fait par le tourisme, assurant une indépendance vis-à-vis de celui-ci. Les espaces et activités partagés servent alors de « socle » à la socialisation et à la cohabitation.

Le dernier point concerne le contrôle que l'habitant peut exercer sur le tourisme, grâce au développement d'activités qu'il puisse maîtriser, seul ou en groupe. Cela permet de faire directement bénéficier la communauté mais aussi qu'elle lui permette de poser des limites.

SE SITUER



SE MOUVOIR



S'ARRÊTER

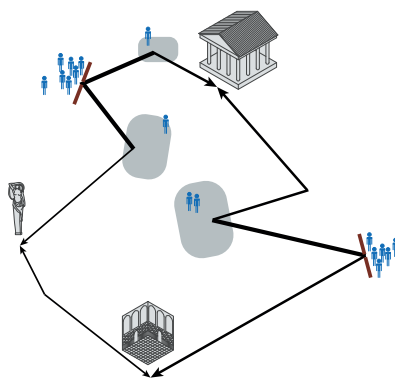


Illustration 22 : Les trois clés du tourisme développées.

chapitre 6

Un outil au développement d'un tourisme du patrimoine durable et de qualité

Les trois clés : se situer, se mouvoir, s'arrêter

Dans le travail de recherche d'Anne Watremez, elle associait à la pratique quotidienne du patrimoine trois plaisirs : celui d'être là, celui de déambuler et celui de regarder les choses¹.

Par analogie avec les réflexions de Peter Debrine², selon lesquels le tourisme des lieux d'héritage acquiert de la qualité lorsque le site est identifiable et accessible à l'information, que le parcours mis en place permet d'appréhender le site et que le temps passé sur place permet d'intégrer l'information, il a été identifié trois facteurs étant : se situer, se mouvoir et s'arrêter.

Se situer

Le terme se situer fait référence au contexte, tant spatial qu'historique. L'identification de sujets touristiques dans l'espace permet de créer des repères, allant de l'échelle de l'objet à celle du complexe de bâtiments.

Cela permet aussi de cibler les points d'attractions et ainsi ceux qui peuvent être sous le risque d'une sur-fréquentation, de plus cela permet d'évaluer l'impact sur le contexte immédiat.

Le rôle de la communauté est celle de l'identification du bien patrimonial, ce qui implique ensuite une reconnaissance (international, nationale...)³, ce processus permet de pointer les repères et points d'attractions.

1 WATREMEZ, Anne. *Vivre le patrimoine urbain au quotidien : pour une approche de la patrimonialité*. 2008, Culture et Musées, Actes Sud, Avignon, p. 12.

2 Debrine, Peter and UNESCO. « World Heritage and Tourism » *Talking About Culture, a Unesco Podcast*, 22 juin 2018, consulté le 4 mars 2021.

3 VERNIÈRES Michel, « Le patrimoine : une ressource pour le développement », *Techniques Financières et Développement*, 2015, Vol. 118, n°1, p. 7-20.

« Le marcheur se promène non seulement dans sa propre mémoire, en méditant sur ses souvenirs, mais au cœur de la mémoire collective. Les signes de l'espace rappellent au marcheur qu'il existe parmi tant d'autres et que les traces des hommes se chevauchent pour aviver sa perception. L'homme marchant déchiffre les signes laissés le long de la route, puis les symbolise dans l'écriture pour refaire le voyage, se perdre dans de multiples chemins et recréer le monde. »

L'ALLIER, Alexis. «La déambulation, entre nature et culture», dans *Les écrivains déambulateurs : Poètes et déambulateurs de l'espace urbain*, 2004, Université du Québec, Montréal p. 21.

Enfin le cadre historique permet de situer le patrimoine dans le temps et de s'informer sur celui-ci.

Le fait de se situer passe donc par la reconnaissance (locale, label, classement...) mais aussi par des indications, des points d'informations sur site, des repérages d'éléments tels qu'une porte, une façade, un objet...

Ainsi les différents paysages urbains ou ruraux sont parsemés de repères, qui diffèrent selon les personnes. Du point de vue du tourisme, ces repères sont identifiés et mis en communs entre différentes personnes de par leur attractivité. L'accumulation de ceux-ci en un endroit déterminé donne naissance à une zone touristique (par exemple la Grand Place, la Bourse,... à Bruxelles). La diffusion des points de repère sur un territoire permet d'éviter d'avoir des zones d'intensités, où de nombreux risques⁴ peuvent apparaître.

Se mouvoir

Se mouvoir fait référence à la visite en tant qu'acte en évolution dans l'espace. L'identifier comme la déambulation le diffère de la marche par la curiosité et la « découverte d'espaces nouveaux, riches de signes, qui stimule son imagination⁵ ».

Les flâneurs sont à la fois des acteurs par leur mouvement et spectateur de leur environnement. Leur parcours se définit selon ce qui les interpelle, de manière planifiée ou non.

La possibilité de se déplacer en tant que piéton est primordiale dans la déambulation. Afin de rester « passif » dans son observation et son mouvement, le flâneur a besoin de ne pas avoir à penser activement au parcours qu'il effectue mais plutôt à se laisser guider. La difficulté de se mouvoir entraîne directement une activité de la personne, cherchant alors à avancer sans regarder ce qui l'entoure.

Dans le cas du tourisme, les visiteurs se déambulent entre les points de repères qu'ils ont pu identifiés ou qui leur ont été donnés. Ceci crée des parcours touristiques, qui se mettent en place par des organisations ou par les visiteurs eux-même. Dans des lieux à forte attractivité touristique, la multiplication des parcours évite l'effet de congestion sur un seul axe de circulation.

4 cf. Chapitre 4 Identification des risques encouru par le patrimoine à cause du tourisme.

5 L'ALLIER, Alexis. « La déambulation, entre nature et culture », dans *Les écrivains déambulateurs : Poètes et déambulateurs de l'espace urbain*, 2004, Université du Québec, Montréal p. 36.

Dans un site patrimonial, la définition d'un parcours peut protéger certains espaces ou faire sens dans la découverte d'un héritage, mais afin que le visiteur devienne conscient de son environnement, il lui faut avoir la possibilité de découvrir les lieux, de s'y intéresser et de créer sa propre déambulation entre ses points d'intérêts.

S'arrêter

S'arrêter renvoie à la pause dans le parcours, permettant de gérer les personnes. Comme le mentionne Peter Debrine⁶, il est important de mettre en place un moyen de contrôle des flux sur le site, le but étant qu'il y ait moins de personnes simultanément mais pour une plus longue durée. La création de pauses dans le parcours permet de canaliser les personnes dans des espaces moins sujets à risque et avec de plus grande capacité d'accueil. Ces temps de pause peuvent se faire de manière contrôlée (tels une retenue : guichet, portail...) ou non (élargissement du parcours : parc...).

Le temps de présence des visiteurs est influant sur leur compréhension du site, il augmente les chances d'échanger avec les locaux et de participer à l'économie locale. Cela leur permet aussi d'apprécier ce qui compose l'espace, les zones où des personnes sont en mouvement peuvent créer une pression sur les usagers à une pas devenir une source de gêne pour ce flux. Les espaces de pause constituent donc l'endroit où la découverte en profondeur est possible.

À travers « s'arrêter » il y a le fait d'arrêter les personnes hors parcours, afin de limiter leur nombre dans ceux-ci et il y a le fait de s'arrêter dans le parcours, pour profiter des lieux mais aussi désengorger ceux soumis à des risques.

Le cas du Pont du Gard

Le pont du Gard est un aqueduc romain datant du I^{er} siècle après JC, il constitue le seul exemple de pont antique à 3 étages encore debout de nos jours ainsi que le pont-aqueduc romain le plus haut du monde. Il permettait d'alimenter la ville de Nîmes en eau et franchir la rivière du Gardon⁷.

6 Debrine, Peter and UNESCO. « World Heritage and Tourism » *Talking About Culture, a Unesco Podcast*, 22 juin 2018, consulté le 4 mars 2021.

7 Pont du Gard « Le Pont du Gard, un ouvrage antique » dans pontdugard.fr, consulté le 17 avril 2021.

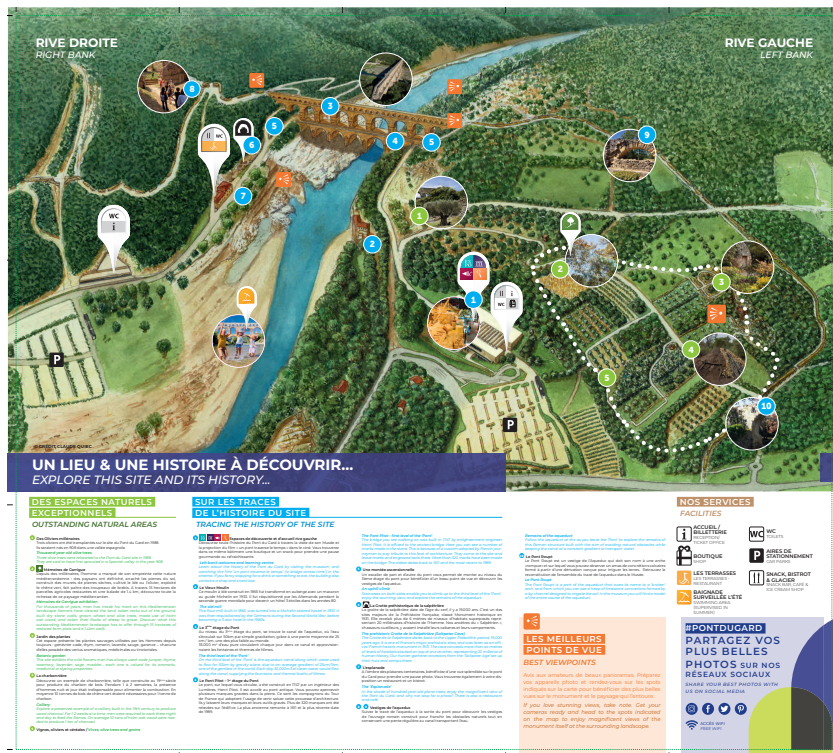


Illustration 23 : Organisation des parcours et espaces autour du Pont du Gard.
Plan du site, Pont du Gard.

Le site, ainsi que ses abords⁸, est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1985⁹.

Les trois points cités précédemment sont présents dans l'espace du pont du Gard.

Se situer se fait premièrement par la renommée du site, étant un point d'attraction de la région et deuxièmement par le centre d'information où les renseignements sur le pont sont disponibles.

Se mouvoir est possible par l'aménagement, créant des choix de parcours au travers des vestiges et points d'intérêts.

S'arrêter est un des aspects les plus importants de l'aménagement du pont du Gard. En effet les capacités d'accueils des infrastructures environnant l'édifice ont une grande capacité de réception. Le centre d'information constitue l'entrée principale, gérant le nombre de personnes sur site mais créant aussi un espace d'arrêt pour se renseigner, se divertir, se restaurer... D'autres lieux sont aménagés de telle sorte que si les visiteurs s'attardent sur les espaces autours (berges, esplanade...) et pas sur le pont en lui-même.

Synthèse

Ces trois thèmes, se situer, se mouvoir et s'arrêter, sont à la clé d'un parcours de visite qualitatif et perdurable. Leur maîtrise et planification aident à la fois les touristes à appréhender les lieux, les acteurs professionnels à s'informer sur les lieux d'intérêts et les espaces clés de gestion et les habitants à identifier les potentialités de leur lieu de vie.

Ces trois points doivent pouvoir fonctionner ensemble. Ainsi, des parcours déterminés mais sans gestion préalable risquent d'entraîner une surpopulation de touristes dans les voies de circulation ou aux espaces internes de pause.

Les solutions à cela sont les multiplications de parcours possibles ou la création ou l'identification de nouveaux repères, diluant alors les touristes dans la population locale.

Le travail du parcours est important, il est recommandé de créer des cheminements plus longs pour les flâneurs afin qu'ils appréhendent les lieux mais aussi participent à la sociabilité locale en échangeant ou achetant sur leur chemin. Des points de repères secondaires peuvent être créés, qui n'impliquent pas nécessairement une pause, afin d'alimenter le parcours

8 « Le Comité a attiré l'attention des autorités françaises sur l'importance d'une stricte protection des abords du site. » Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, *Comité du Patrimoine Mondial : Neuvième session ordinaire, rapport du rapporteur*, 6 décembre 1985, Siège de l'UNESCO, p. 7.

9 Centre du patrimoine mondial. « Pont du Gard » dans whc.unesco.org, consulté le 17 avril 2021.

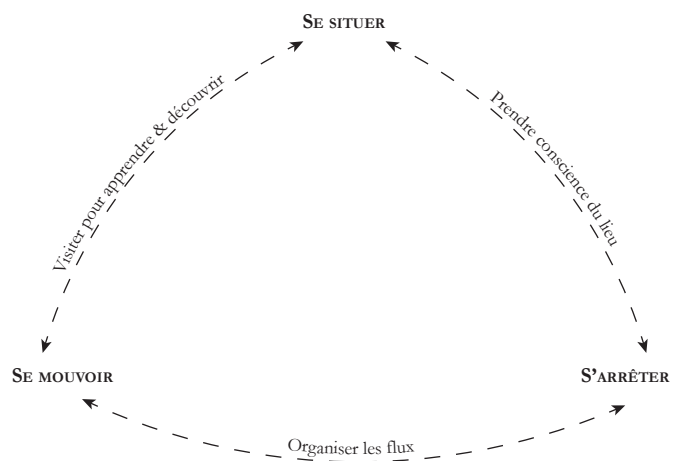


Illustration 24 : Relations entre les trois clés.

mais aussi le diriger, les visiteurs et les habitants ayant alors le choix du nombre « d'étapes » à réaliser dans leur trajet. L'échelle de ces trois clés ne concerne donc pas uniquement celle du repère mais aussi celle de son environnement.

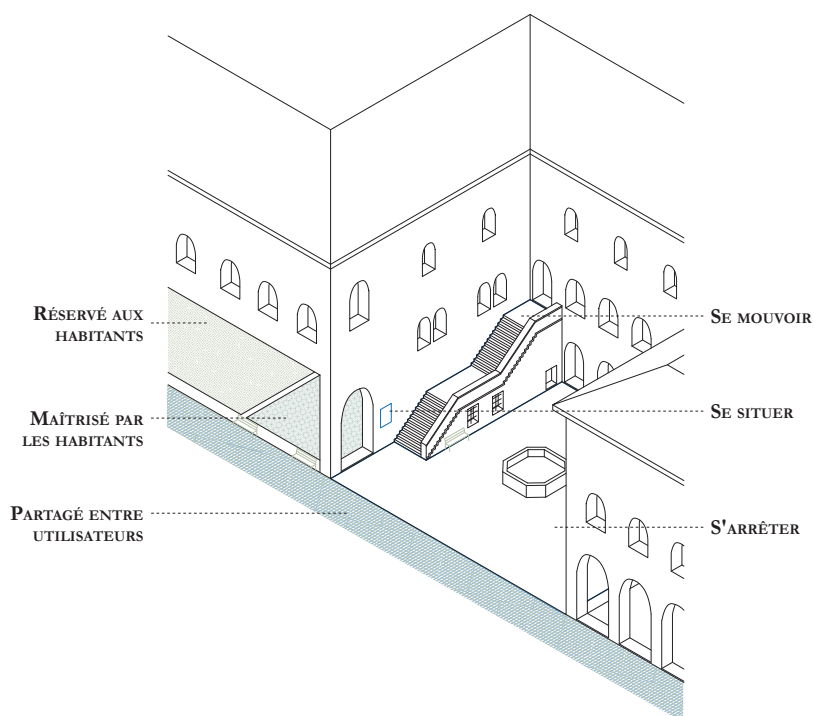


Illustration 25: Application à un cas conceptuel des éléments de cohabitations et des clés pour un tourisme du patrimoine valorisant.

Conclusion

Au travers du thème du tourisme du patrimoine, il était question de la présence de différents types d'usagers ainsi que de l'usage et de l'objet de visite. Des dérives apparaissent lorsque les acteurs professionnels ne voient dans le patrimoine qu'une ressource économique, sans considération pour ce qu'il véhicule et son intégrité.

La participation des différents acteurs à la vie du patrimoine comme objet du quotidien ou comme objet de visite contribue à son maintien dans la société. Des conflits d'appropriation peuvent apparaître dû principalement à la gestion des lieux. Afin de concilier habitants et touristes autour du patrimoine, ils doivent voir ce qu'ils peuvent en tirer, non pas uniquement économiquement, mais aussi culturellement et humainement.

Il a été vu que des risques peuvent apparaître, liés à l'organisation des lieux, pouvant être destructifs par sur-utilisation (pour la matière, l'environnement, les savoirs-faire...) mais aussi trompeur par détournement (distanciation, sélection, duplication, reconstruction non documentée...) ou créant des gênes d'utilisation entre les différents usagers.

L'intégration de l'habitant au processus de tourisme lui permet de devenir acteur de la préservation d'un héritage auquel il s'associe et diminue les risques de détournement par un contrôle de la communauté. La mise en place d'une stratégie autour du tourisme du patrimoine par et pour les différents acteurs locaux est primordiale pour son développement.

Articulé autour de deux problématiques, celle de la cohabitation et celle de la valorisation durable, ce travail cherche à guider une incorporation du tourisme au sein du patrimoine en regard pour celui-ci et ses habitants.

Une cohabitation est rendue possible par la démarche autour des habitants, premièrement en leur laissant l'exclusivité de certains espaces et de la mise en commun de leurs savoirs, deuxièmement en créant un environnement propice au partage, tant des activités que des infrastructures et enfin par la maîtrise qu'ils peuvent obtenir sur la gestion, l'accessibilité et la visibilité de leur lieu de vie.

CONCLUSION

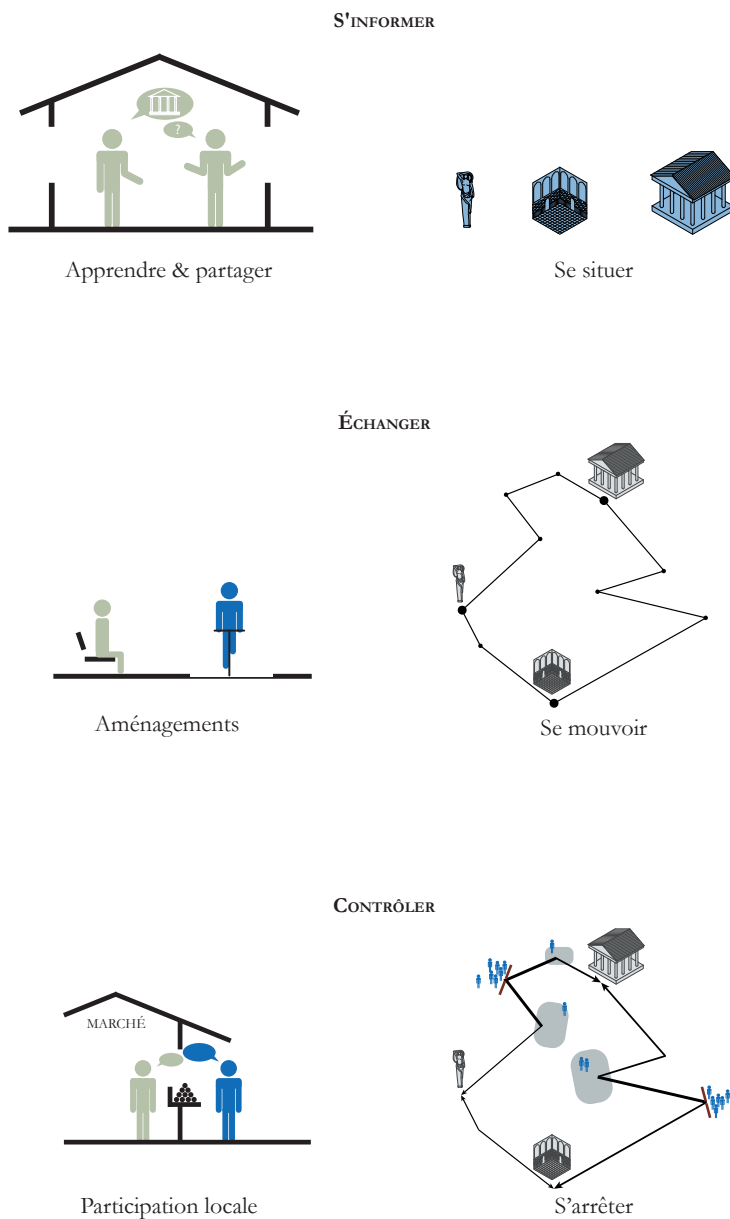


Illustration 26 : Corrélation des éléments de cohabitation et des clés du tourisme du patrimoine valorisant.

La définition des trois termes *se situer*, *se mouvoir* et *s'arrêter* sont des éléments communs entre l'appréciation du bien par les habitants et la découverte par les visiteurs. Ils permettent de comprendre et mettre en place une stratégie valorisant leur environnement de manière contrôlée.

Ultimement des points communs apparaissent entre les éléments de cohabitation et de valorisation. Tout d'abord, il y a l'importance de l'information, entre tout type d'usagers, permettant de connecter les personnes et de se situer dans un point de l'histoire et du territoire. Ensuite, celle du partage et de l'échange, par le mouvement de personnes et ce qu'elles peuvent mettre en commun et enfin le contrôle exercé par les différents usagers, celui-ci pouvant être un contrôle social, quantitatif ou bien qualitatif.

Tous ces éléments sont mis en place autour d'un cadre particulier, qui sert à la fois de support pour ces activités mais aussi d'attraction.



Illustration 27 : Ancien Béguinage de Bruxelles ainsi que l'Hospice de l'Infirmierie.

Le grand béguinage de Bruxelles à la fin du XVII^e siècle, gravure d'Harrewyn extrait de la «Chronographia Sacra Brabantiae» de Sanderus, 1722.

Cas d'étude : Le Grand Hospice Pachéco de Bruxelles

Histoire

La création du quartier remonte au XIII^e siècle, il était premièrement affecté au Béguinage de Bruxelles. Le béguinage est supprimé en 1803 et son patrimoine est remis à l'Administration des Hospices¹.

A partir de 1811, l'Hospice de l'Infirmerie, situé dans le Béguinage, accueille les vieilles femmes infirmes et indigentes (il comptait 245 lits en 1817 soit l'équivalent des Hôpitaux Saint-Pierre et Saint-Jean²).

Un rapport de 1817 du quartier de l'ancien Béguinage déplore l'état de délabrement des habitations qui « tombent de vétusté »³. De là est né le projet de créer un nouvel ensemble destiné à la santé des pensionnaires. Il est noté que sous l'influence de la Régence de Bruxelles et des membres du Conseil de Hospices, le but était double : celui de secourir la « vieillesse démunie » mais aussi de créer un édifice majestueux.

« Pour une des capitales du Royaume [des Pays-Bas] qui de jour en jour s'agrandit et devient par conséquent plus peuplée, on doit éviter les constructions mesquines [...] tâcher quand on bâtit de ne pas s'attirer le blâme de ses voisins [et] construire des édifices publics dignes d'une capitales⁴. »

1 COEKELBERGHS Denis, LOZE Pierre. *Un ensemble néo-classique à Bruxelles : le Grand Hospice et le quartier du Béguinage*, 1983, Institut royal du Patrimoine artistique Ministère de la Communauté française, Bruxelles, p. 58.

2 COEKELBERGHS Denis, LOZE Pierre, Ibid., p. 43.

3 « Rapport de l'Administration des Hospices » dans COEKELBERGHS Denis, LOZE Pierre, Ibid., p. 48.

4 « Notes pour le nouvel hospice de l'infirmerie », n.s.n.d. dans COEKELBERGHS Denis, LOZE Pierre, Ibid., p. 48.



Illustration 28 : Superposition des différents aménagements à la situation. de 1822

Le 29 mai 1818 est présenté au Conseil des Hospices un projet regroupant l'hospice de l'Infirmerie, les Hospices Réunis (établissement pour personnes âgées) et l'hospice des Vieillards du couvant des Alexiens⁵.

La conception du projet dura de 1818 à 1823, l'architecte désigné était Henri-Louis-François Partoes et l'urbaniste Guillaume Marcq. A l'origine le projet devait se développer autour de l'ancien hospice de l'Infirmerie puis le choix fut fait de le raser et d'utiliser sa maçonnerie et ses moellons pour la construction du nouvel édifice⁶.

Le sol marécageux pousse à faire des modifications lors des travaux, des caves voûtées sont ajoutées et servent de revenus complémentaires en les louant à des brasseurs⁷. La première partie de l'édifice, soit celle se développant autour de la cour sud, est finie en novembre 1824 et les travaux de la deuxième partie dureront de 1825 à 1827, en raison de désaccords entre la Députation et l'Administration des Hospices sur la taille de la chapelle, jugée trop petite par les premiers⁸.

Des annexes sont ensuite ajoutées dans les espaces Est et Ouest telles que des salles d'autopsie, des locaux pour les pompiers, des logements pour cancéreux.

De 1826 à 1829 le quartier est une première fois transformé, avec l'alignement des rues du Béguinage, rue du Grand Hospice, rue Marcq, les égouts sont recouverts, les rues pavées et des trottoirs sont ajoutés devant les façades.

Le quartier subit un deuxième aménagement en 1856 orchestré par J.B. Van Keerberghen, celui-ci dessine des rues rayonnantes à partir de l'église Saint-Jean Baptiste du Béguinage et agrandit la place du Béguinage, servant de parvis.

L'ULB occupe des locaux un temps pour développer les spécialisations en ophtalmologie et en cancérologie. La maternité de Bruxelles et l'école d'accouchement sont présents sur les lieux de 1873 à 1935 et une section d'une athénée est abritée dans une des annexes jusqu'à 1890.

L'ensemble est classé comme patrimoine immobilier protégé de la Région de Bruxelles-Capitale le 4 novembre 1975.

L'administration des Hospices passant sous le nom du C.P.A.S., le bâtiment n'est plus jugé aux normes en 1976. Le choix est fait de garder la

5 « Rapport de la séance du 29 mai 1818 » dans COEKELBERGHS Denis, LOZE Pierre, *Ibid.*, p. 57.

6 COEKELBERGHS Denis, LOZE Pierre, *Ibid.*, p. 64.

7 « Rapport de Mr Partoes concernant les caves sous les galeries » du 25 février 1825, dans COEKELBERGHS Denis, LOZE Pierre, *Ibid.*, p. 71.

8 « Lettre de la Députation des Etats du Brabant Méridional à la Régence » du 5 avril 1825, dans COEKELBERGHS Denis, LOZE Pierre, *Ibid.*, p. 72.

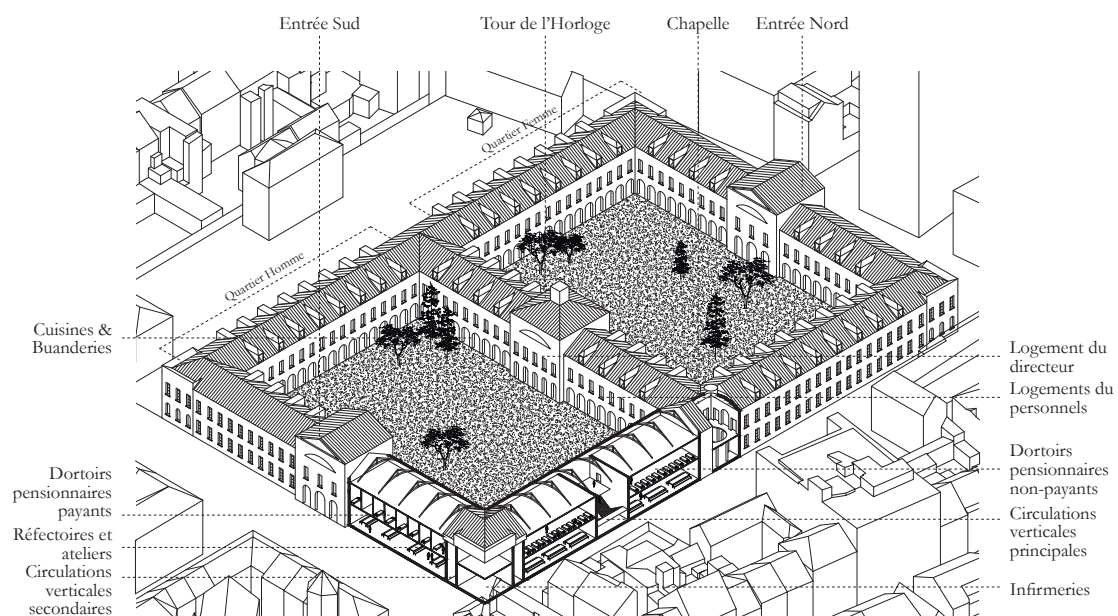


Illustration 29 : Fonctionnement du Grand Hospice Pachéco en 1854.

« carcasse » extérieure, de reconstruire les planchers sauf ceux voûtés des sous-sols et de compartimenter les grandes salles. Il reçoit en 1983 le prix Europa Nostra pour ses restaurations.

En 2012 l'Hospice est une nouvelle fois classé comme ne respectant pas les normes, les résidents partent définitivement du site le 14 mars 2017⁹.

9 VANDENBULKE Pierre. « Bruxelles : les résidents de l'institut Pachéco ont déménagé vers un nouvel établissement » dans *rtbf.be*, 15 mars 2017, consulté le 22 février 2021.



Illustration 30 : Anciennes cuisines, aujourd'hui sans voûtes.
Le travail à la cuisine, C.P.A.S, 1930.



Illustration 31 : Dortoir pour pensionnaire non-payant.
Dortoir des hommes, C.P.A.S, 1930.

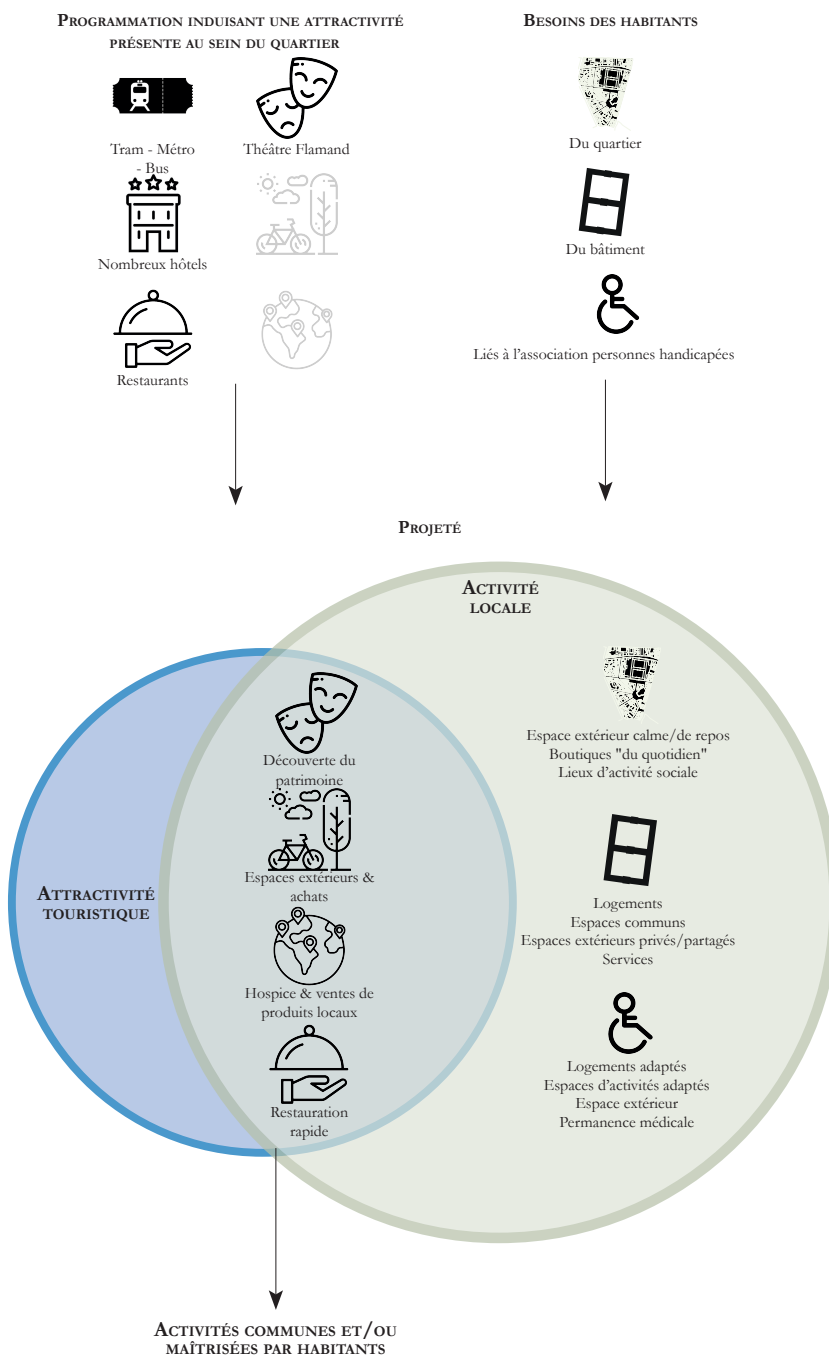


Illustration 32 : Démarche de programmation pour une cohabitation touriste-habitant.

Contextualisation

L'ensemble du Grand Hospice Pachéco se trouve dans un quartier entouré de sites et espaces urbains fortement touristiques à Bruxelles. Cependant le quartier n'en profite pas et sert plutôt d'arrière scène à ces grands pôles d'attractions.

Le but du projet consiste, en habitant le Grand Hospice en lieu attractif et partageable entre touristes et habitants grâce aux potentiels touristiques de l'ensemble, à re-dynamiser ce quartier significatif du Bruxelles néo-classique du XIX^e siècle, tout en solutionnant les risques qu'une telle utilisation pourrait avoir pour le patrimoine.

Programmation

La programmation a été réfléchi autour du thème de la conciliation de l'attractivité touristique et activité locale.

À partir des activités induisant du tourisme¹⁰, il a été identifié celles qui sont actuellement présentes et manquantes dans le quartier du Béguinage, afin de les compléter par la programmation projetée au Grand Hospice Pachéco. Ces nouvelles activités liées au tourisme doivent être contrôlables par les habitants pour une meilleure cohabitation.

Du point de vue des habitants, l'ajout de nouveaux logements est fortement nécessaire. Ainsi le 26 février 2021, un groupe de 38 personnes décide d'entrer dans l'Hospice afin de s'y réfugier et de dénoncer le manque de logements alors que l'ensemble est inoccupé depuis presque quatre ans¹¹.

Il a aussi été observé qu'au sein du quartier il existait peu de magasins de proximité, tels que des épiceries, petits magasins, primeurs... qui alimenteraient la vie de la communauté.

Enfin, après visites sur place, il a été remarqué qu'un des pavillons situés dans la cour Ouest accueille une association d'aide pour personnes handicapées. Des logements adaptés à ce type d'usagers seront donc intégrés à l'ensemble, aidant l'association à loger des personnes et créant un rappel avec l'histoire du lieu. Ceci induit la présence de certains équipements et services, telles qu'une présence médicale, une salle de rééducation ou bien de développement personnel.

¹⁰ Cf. Chapitre 5 Activité locale et tourisme : une cohabitation possible ?

¹¹ DH. « La police bruxelloise a délogé 38 personnes de l'Institut Pacheco » dans *DH.net*, 26 février 2021, s.l., consulté le 30 février 2021.

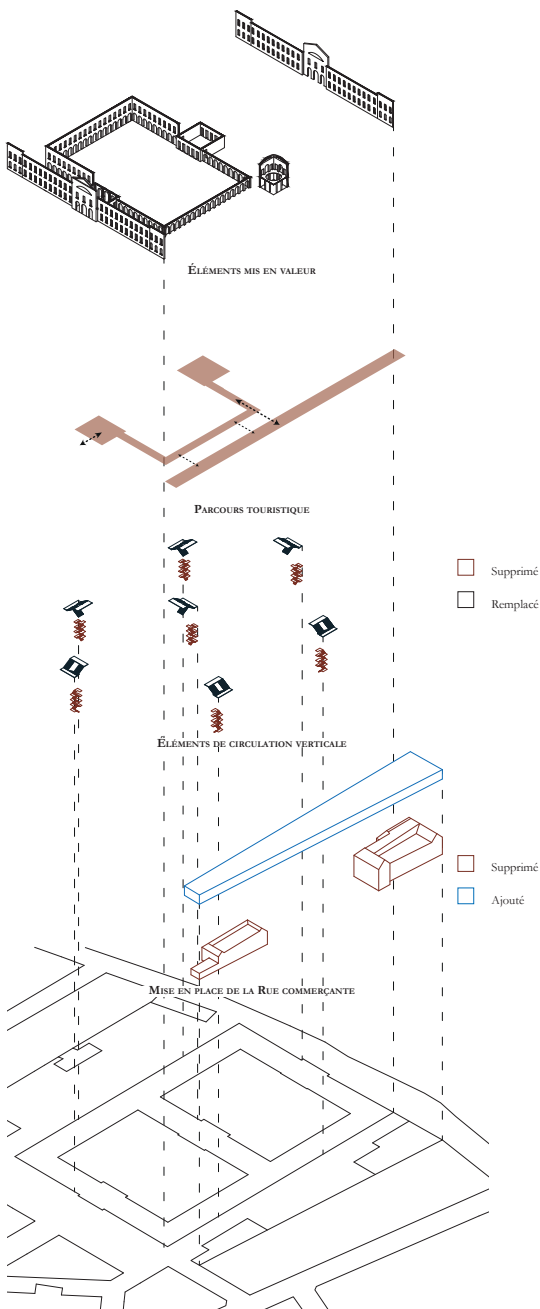


Illustration 33 : Démarche conceptuelle.

Démarche conceptuelle

Sur base des trois clés de développement du tourisme identifiées¹², la première étape est de déterminer les repères. Des éléments tels que la chapelle, la tour de l'horloge ou bien les portiques sont maintes fois nommés par l'architecte, dans les règlements intérieurs datant de la construction ou bien les personnes y travaillant actuellement, en faisant donc des éléments reconnus.

Le passage est possible à travers le bâtiment, la cour Ouest et la cour Est. Le parti pris est de laisser la cour Ouest en tant que lieu privé, étant actuellement utilisée par les habitants des résidences sociales et l'association qui occupent les pavillons.

La cour est donne la possibilité de créer une rue traversante, ayant en plus des accès dans l'Hospice. Ceci évite de devoir rendre le bâtiment traversable dans son intégrité par les visiteurs. Ainsi une différenciation est créée entre la cour Sud, donnant sur la place du Grand Hospice et ayant des portiques sur ses quatre côtés, devenant un espace de pause ouvert au public selon des horaires, et la cour Nord, inaccessible au public et partagées entre habitants, créant une possibilité de se séparer des touristes et échanger entre résidents.

La cour Est constituerait donc une nouvelle ruelle où il serait possible d'implanter des commerces de quartiers et des logements. Il existe actuellement deux pavillons dans cette cour, construits en 1976 soit un an après le classement de l'ensemble. Ceux-ci servant de cuisine et de morgue, ils ont des façades aveugles ou presque et sont peu propices au développement d'activités commerciales ou de logements. Le choix est fait de les supprimer et d'implanter une nouvelle structure le long de la ruelle.

L'activation des lieux par des fonctions habitantes, qui peuvent représenter un intérêt ou une attractivité, permettrait de dévier les parcours touristiques alentours pour y inclure le quartier. Le Grand Hospice peut être sujet d'intérêt pour la visite mais aussi support d'activités liant touristes et locaux.

¹² Cf. Chapitre 6 Un outil au développement d'un tourisme du patrimoine durable et de qualité.



Illustration 34 : Cour sud.

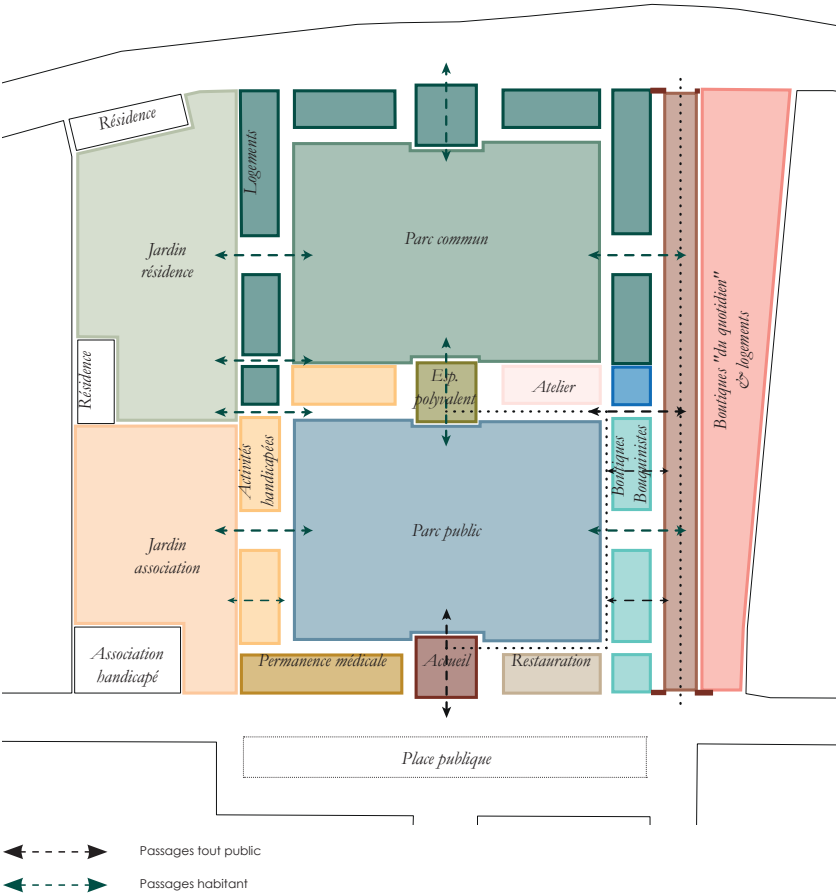


Illustration 35 : Implantation du programme.

Bibliographie

Livres

- BACHIMON, Philippe. *Vacance des lieux*, 2013, Éditions Belin, Paris.
- CHOAY, Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Jan 1992, Editions Du SEUIL, Paris.
- CHOAY, Françoise, *Le patrimoine en question*, Oct 2009, Editions Du SEUIL, Paris.
- COEKELBERGHS Denis, LOZE Pierre. *Un ensemble néo-classique à Bruxelles : le Grand Hospice et le quartier du Béguinage*, 1983, Institut royal du Patrimoine artistique Ministère de la Communauté française, Bruxelles
- Commission européenne. *Pour un tourisme urbain de qualité*, 1999, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg-ville.
- Commission européenne. *Pour un tourisme rural de qualité*, 1999, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg-ville.
- GROSSI, Paolo (dir.). *Cartaditalia*, novembre 2017, Vol. 1 & 2, Institut italien de la Culture de Bruxelles, Bruxelles.
- KALMAN, Harold. *Évaluation des bâtiments historiques*, 1979, Parcs Canada, Ottawa.
[<https://www.historicplaces.ca/media/36202/%C3%A9valuation%20des%20b%C3%A2timents%20historiques%20300%20dpi.pdf>]
- KONO, Toshiyuki (dir.). *Heritage at Risk Edited by ICOMOS*, 2020, hendrik Bäßler verlag, Berlin
- MACCANNELL, Dean. *The Tourist : a New Theory of the Leisure Class*, 1976, Presse de l'Université de California, Los Angeles.
- Nation Unies. *International Recommendations for Tourism Statistics 2008*, 2010, Série M N°83/Rev.1, New-York.
[https://unstats.un.org/unsd/publication/seriesm/seriesm_83rev1e.pdf]
- NeTHCA. *Tourism Revisited: International Colloquium on Architecture and Cities #2*, 2007, La lettre volée, Bruxelles.
- UNESCO. *Convention et recommandations de l'Unesco relatives à la protection du patrimoine culturel*, 1983, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, Paris.
- SALLE, Jean de (Dir.) *Les monuments et leurs abords, entre conservation et développement*, s.d., Jean de Salle, Bruxelles.
- WATREMEZ, Anne. *Le patrimoine des Avignonnais : la construction du caractère patrimonial de la ville par ses habitants*, 2009, Université d'Avignon, Avignon.
[<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00445199v2>]

- WATREMEZ, Anne. *Vivre le patrimoine urbain au quotidien : pour une approche de la patrimonialité*. 2008, Culture et Musées n°11, Actes Sud, Avignon, p. 11-35.
[https://www.persee.fr/doc/pumus_1766-2923_2008_num_11_1_1467]

Chapitres de livre

- BONET, Lluís. « Les implications socio-économiques de la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. », dans GROSSI, Paolo (dir.), *Cartaditalia*, novembre 2017, Vol. 2, Bruxelles, p. 300-302.
- ESCHER Anton, PETERMANN Sandra. « Facteurs et acteurs de la gentrification touristique à Marrakech, Essaouira et Fès » dans COSLADO Elsa, MCGUINNESS Justin, MILLER Catherine *Médinas immuables ? Gentrification et changement dans les villes historiques marocaines*, 2013, Centre Jacques-Berque.
[https://www.researchgate.net/publication/308417748_Facteurs_et_Acteurs_de_la_Gentrification_Touristique_a_Marrakech_Essaouira_et_Fes]
- GREFFE, Xavier. « Le patrimoine comme bien commun », dans GROSSI, Paolo (dir.), *Cartaditalia*, novembre 2017, Vol. 1, Bruxelles, p. 207-221.
- RICHARDS, Greg. « Le tourisme patrimonial : avantage ou servitude pour les villes ? », dans GROSSI, Paolo (dir.), *Cartaditalia*, novembre 2017, Vol. 2, Bruxelles, p. 396-416.
- SACCO, Pier Luigi. « Introduction », dans GROSSI, Paolo (dir.), *Cartaditalia*, novembre 2017, Vol. 1, Bruxelles, p. 21-31.
- SIMEONE, Gian Guiseppe. « Le patrimoine et ses abords : une réflexion européenne », *Les monuments et leurs abords, entre conservation et développement*, s.d., Jean de Salle, Bruxelles, p. 15-21.

Articles

- ABBASIAN Saeid, ONN Gustaf, ARNAUTOVIC Denis. « Overtourism in Dubrovnik in the eyes of local tourism employees : A qualitative study » dans *Cogent Social Science*, Juin 2020, Vol. 6, n°1.
[<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/23311886.2020.1775944>]
- APOSTOLAKIS, Alexandros. « The convergence process in heritage tourism », *Annals of Tourism Research*, Oct. 2003, Vol. 30, n°4, p. 795.
[https://www.researchgate.net/publication/239934940_The_convergence_process_in_heritage_tourism]
- AZOURI André, MAALOUF Hana, AZOURI Marwan. « Analyse stratégique de l'ancienne ville de Byblos : une approche fondée sur les perceptions des touristes étrangers », *la revue gestion et organisation*, 2018, n°10, p. 62-67.
[<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2214423418300760>]
- BEEK Walter E.A. van, LEMINEUR Philippe, WALTHER Olivier. « Tourisme et patrimoine au Mali. Destruction des valeurs anciennes ou valorisation concertée? » *Geographica Helvetica*, 2007, n°62, p. 249-258.
[<https://gh.copernicus.org/articles/62/249/2007/gh-62-249-2007.pdf>]

- Centre du patrimoine mondial. « le Comité du patrimoine mondial retire la vieille ville de Dubrovnik et les Mines de sel de Wieliczka de La liste du patrimoine mondial en péril », dans *whc.unesco.org*, 1 décembre 1998, consulté le 13 avril 2021.
[<https://whc.unesco.org/fr/actualites/147#>]
- CERCHIARO Francesco, HOUTMAN Dick. « Stage fright and romanticism in Il Giro del Mondo », *Annals of Tourism Research*, Juillet 2021, Vol. 89 (en cour de publication).
[<https://www.sciencedirect.com.proxy.bib.ucl.ac.be/2443/science/article/pii/S0160738321000736?via%3Dihub>]
- CHHABRA Deepak, ZHAO Shengnan. « Present-centered dialogue with heritage representations », *Annals of Tourism Research*, Novembre 2015, Vol. 55.
[<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0160738315001322>]
- DUMONT Elisabeth, TELLER Jacques. « Pour une définition du tourisme culturel » *Espaces*, Nov. 2005, n°231.
[<https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/29234/1/14a17-tourculturel4p.pdf>]
- FERRARIO, Franco F. « The Evaluation of Tourist Resources, An Applied Methodology », *Journal of Travel Research*, 1979, Vol. 17, n°4.
[<https://www.semanticscholar.org/paper/The-Evaluation-of-Tourist-Resources%3A-an-Applied-Ferrario/e3884bd70f67b1d263f0f688c9e00ac0aedf8d17>]
- GALLER, Sébastien. « Combiner tourisme et conservation patrimoniale. Exemple d'une gestion écologique de la fréquentation sur le site mégalithique de Carnac », *Teoros*, 2010, Vol. 29, n°2, p. 139-146, consulté le 01 janvier 2021.
[<http://journals.openedition.org/teoros/960>]
- GAO Yanyan, SU Wei. « Is the World Heritage just a title for tourism ? », *Annals of Tourism Research*, September 2019, Vol. 78.
[<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0160738319301057>]
- GEARING, C., SWART W., VAR T. « Establishing a Measure of Touristic Attractiveness. », *Journal of Travel Research*, 1974, Vol. 12, p. 1-8.
[<https://www.semanticscholar.org/paper/Establishing-a-Measure-of-Touristic-Attractiveness-Gearing-Swart/8bcc4828002cb59886e968bfde83a7691222a1be>]
- GUILLAUD Dominique, EMPERAIRE Laure, CRESPI Brunna, SOARES Rosalia, PEQUIGNOT Amandine et GALIPAUD Jean-Christophe, « Entre pétrole et tourisme, la conservation participative des patrimoines locaux au Timor-Leste (Timor oriental) », *Revue d'ethnoécologie*, novembre 2017, n°11, consulté le 31 décembre 2020.
[<http://journals.openedition.org.proxy.bib.ucl.ac.be/ethnoecologie/2947>]
- GWIAZDZINSKI Luc, HU Wenbo, LI ZhongBin, 2019, *Petite géographie de la co-présence. Une première approche comparée des pratiques spatiales de consommation des touristes et habitants à partir des réseaux sociaux numériques sur l'île de Xiamen (Chine)*, mars 2019, Espacestemps.net, s.l.
[<https://www.espacestemps.net/articles/petite-geographie-de-la-co-presence/?output=pdf>]

- JEANMOUGIN Hélène, « Marie Delaplace, Gwendal Simon, Touristes et habitants. Conflits, complémentarités et arrangements », *Lectures, Les comptes rendus*, 10 janvier 2018, consulté le 13 avril 2021.
[<https://journals.openedition.org/lectures/24019>]
- MANFREDINI, Julie. « Repenser la ville : la construction des identités urbaines à travers la publicité touristique » dans *Confins*, n°36, 2018, consulté en ligne le 14 janvier 2021.
[<http://journals.openedition.org/confins/14502>]
- OUELLET Annie, « La petite ville touristique : espace de cohabitation ou espace en temps partagé ? L'exemple de Sarlat (Dordogne) », dans *Espace populations sociétés*, 2019, n°1, consulté le 14 avril 2021.
[<https://journals.openedition.org/eps/8647>]
- RITCHIE Brent J.R., ZINS Michel. « Culture as Determinant of the Attractiveness of a Tourism Region », *Annals of Tourism Research*, Avril-Juin 1978, Vol. 5, n°2.
[<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/0160738378902232>]
- SASKIA, Cousin. « L'UNESCO et la doctrine du tourisme culturel » dans *Civilisations - revue internationale d'Anthropologie et de sciences humaines*, Université Libre de Bruxelles 2008, Vol. 57, n°1-2, p. 45.
[<https://journals.openedition.org/civilisations/1541>]
- TEO Peggy, YEOH Brenda. « Remaking local heritage for tourism », *Annals of Tourism Research*, 1997, Vol. 24, n°1.
[<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0160738396000540>]
- VERNIÈRES Michel, « Le patrimoine : une ressource pour le développement » dans *Techniques Financières et Développement*, 2015, Vol. 118, n°1, p. 7-20.
[<https://www.cairn.info/revue-techniques-financieres-et-developpement-2015-1-page-7.htm>]
- VLES Vincent. « Entre redynamisation urbaine et banalisation des espaces : tensions et enjeux de l'urbanisme touristique », dans *Mondes du Tourisme*, 2011, n°3, p. 14-25.
[<https://journals.openedition.org/tourisme/507>]
- WATREMEZ, Anne. « L'entretien itinérant : pour une construction d'un dispositif méthodologique de narration des habitants dans la ville patrimoniale » dans *Études de communication*, 2008, n°31, consulté le 20 avril 2019.
[<http://journals.openedition.org/edc/747>]
- WEI Lei, QIAN Junxi, ZHU Hong. « Rethinking indigenous people as tourists : modernity, cosmopolitanism, and the re-invention of indigeneity », *Annals of Tourism Research*, Juillet 2021, Vol. 89 (en cour de publication).
[<https://www.sciencedirect-com.proxy.bib.ucl.ac.be:2443/science/article/pii/S0160738321000724?via%3DiHub>]
- YA'ARI, Elizabeth. « Promouvoir la compréhension du patrimoine partagé », *Museum International*, mai 2010, Vol. 62, n°1-2, Édition UNESCO, s.l, p. 9-13.
[<https://onlinelibrary-wiley-com.proxy.bib.ucl.ac.be:2443/doi/full/10.1111/j.1755-5825.2010.01085.x>]

Sites WEB

- Centre du patrimoine mondial. « Ville fortifiée historique de Carcassonne » dans *whc.unesco.org*, consulté le 12 avril.
[<https://whc.unesco.org/fr/list/345/>]
- Centre du patrimoine mondial. « Vieille ville de Dubrovnik » dans *whc.unesco.org*, consulté le 13 avril 2021.
[<https://whc.unesco.org/fr/list/95/>]
- Centre du patrimoine mondial, « Sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère » dans *whc.unesco.org*, consulté le 13 avril 2021.
[<https://whc.unesco.org/fr/list/85/>]
- Centre du patrimoine mondial. « Pont du Gard » dans *whc.unesco.org*, consulté le 17 avril 2021.
[<https://whc.unesco.org/fr/list/344/>]
- DH. « La police bruxelloise a délogé 38 personnes de l'Institut Pacheco » dans *DH.net*, 26 février 2021, s.l., consulté le 30 février 2021.
[<https://www.dhnet.be/regions/bruxelles/la-police-bruxelloise-a-deloge-38-personnes-de-l-institut-pacheco-60395e66d8ad5809d09bc2b3/>]
- DW. « Dubrovnik without Overtourism » dans *dw.com*, 16 Septembre 2020, consulté le 13 avril 2021.
[<https://www.dw.com/en/dubrovnik-without-overtourism/av-54526543>]
- GAY, Jean-Christophe. « Tourisme » dans *Encyclopaedia Universalis*, consulté le 08 avril 2021.
[<https://www.universalis.fr/encyclopedie/tourisme/>]
- Grand Carcassonne Tourisme. « Château et remparts de Carcassonne » dans *grand-carcassonne-tourisme.fr*, Offices de Tourisme de France, consulté le 12 avril 2021.
[<https://www.grand-carcassonne-tourisme.fr/carcassonne/cite-de-carcassonne/chateau-et-remparts-de-carcassonne/>]
- Lascaux - Centre International de l'Art Pariétal. « L'Histoire de Lascaux » dans *lascaux.fr*, consulté le 13 avril.
[<https://www.lascaux.fr/fr/explorez>]
- Ministère de la culture - Centre National de la Préhistoire. « Lascaux - Chronologie de 1940 à nos jours » dans *archeologie.culture.fr*, consulté le 13 avril 2021.
[<https://archeologie.culture.fr/lascaux/fr>]
- Mtaterre.fr, *Le tourisme se développe depuis les années 50*, s.d. s.l. consulté le 30 décembre 2020.
[<https://www.mtaterre.fr/dossiers/le-tourisme-se-developpe-depuis-les-annees-50>]
- Pont du Gard « Le Pont du Gard, un ouvrage antique » dans *pontdugard.fr*, consulté le 17 avril 2021.
[<https://www.pontdugard.fr/fr/le-pont-du-gard-un-ouvrage-antique>]

- Rempart Carcassonne. « Histoire des remparts de Carcassonne » dans *remparts-carcassonne.fr*, Centre des Monuments Nationaux, consulté le 12 avril 2021.
[<http://www.remparts-carcassonne.fr/Explorer/Histoire-des-remparts-de-Carcassonne#>]
- ROSSET, Capucine. « The promotion of the cultural and environmental heritage, a major issue for a better tourism », *Hopineo*, s.d., s.l., consulté le 20 janvier 2021.
[<https://hopineo.org/en/promotion-local-heritage-major-issue/>]
- VANDENBULKE Pierre. « Bruxelles : les résidents de l'institut Pachéco ont déménagé vers un nouvel établissement » dans *rtbf.be*, 15 mars 2017, consulté le 22 février 2021.
[https://www.rtbf.be/info/regions/bruxelles/detail_bruxelles-les-residents-de-l-institut-pacheco-ont-demenage-vers-un-nouvel-etablissement?id=9555261]
- Walls of Dubrovnik. « Walls of Dubrovnik Architecture : How were the City walls built » dans *wallsofdubrovnik.com*, consulté le 13 avril 2021.
[<https://www.wallsofdubrovnik.com/dubrovnikwalls-forts-gates-entrances/>]

Sources audio-visuelles

- DEBRINE, Peter and UNESCO. « World Heritage and Tourism » *Talking About Culture, a Unesco Podcast*, 22 juin 2018.
[<https://sv-se.facebook.com/unesco/videos/10156502114213390/>]
- DEBRINE, Peter and Back On Track. « UNESCO World Heritage and Sustainable Tourism Development » *Back On Track Podcast*, 23 juin 2020.
[<https://www.youtube.com/watch?v=PLXaTBAm7jg>]
- ICOMOS Espana « Lecturas y miradas at Patrimonio Mundial de UNESCO en este siglo XXI » dans *Lunes del patrimonio mundial*, webinaire du 1 février 2021, session 1.
[<https://icomos.es/lunesdelpm/>]

Mémoires étudiants et cours universitaires

- BRANQUART, Marie. *La Disneylandisation du patrimoine bâti est-elle la solution de sa valorisation ?*, mémoire, 2019, Université Catholique de Louvain LOCI Bruxelles, Bruxelles.
- BROTONS Baptiste, LLORCA Léonie, PAULET Céline. *Regards sur le patrimoine, à travers la suggestion et l'évocation*, 2020, Séminaire de recherche critique - Université Catholique de Louvain LOCI Bruxelles , Bruxelles.
- CASIER, Romuald. *Colloque international du 7 au 29 septembre 2018 à Carcassonne : châteaux et citées fortifiées, les apports des nouvelles connaissances à la notion d'authenticité*. Session 1 : Les fortifications du monde méditerranéen, présentation en présentiel à Université Catholique de Louvain LOCI Bruxelles, Bruxelles (non publié).

BIBLIOGRAPHIE

- CASIER, Romuald. *Annevoie se dévoile : Les secrets des jardins, les savoir-faire de artisans : Annevoie, son château, ses jardins et ses jeux d'eau-authenticité*, Conférence du 26 mars 2021, présentation en présentiel à Université Catholique de Louvain LOCI Bruxelles, Bruxelles (non publié).
- DE JESUS ROSARIO Gil, LAUGA Charlie, TOURNAY Louise. *Du patrimoine à la communauté et de la communauté au patrimoine*, 2020, Séminaire de recherche critique - Université Catholique de Louvain LOCI Bruxelles , Bruxelles.
- FUMANAL-ULYSSE Camille. *Usages et pratiques des espaces publics d'un centre patrimonial : l'exemple de Cáceres (Espagne), Quelle cohabitation entre habitants permanents et visiteurs ?*, mémoire, 2009, Ecole polytechnique de l'université de Tours, Tours.
[http://www.applis.univ-tours.fr/scd/EPU_DA/2009PFE_Fumanal-Ulysse_Camille.pdf]
- GYÖMÖREY, Nicolas. *Tourisme et aménagement du territoire sur les sites historiques*, mémoire, 1996, Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc Bruxelles, Bruxelles.
- HASCOËT, Yannick. *Tourisme solidaire*, 2020, cours en auditoire donné à l'Université d'Avignon.
- L'ALLIER, Alexis. «La déambulation, entre nature et culture», dans *Les écrivains déambulateurs : Poètes et déambulateurs de l'espace urbain*, 2004, Université du Québec, Montréal.
[<http://oic.uqam.ca/fr/publications/les-ecrivains-deambulateurs-poetes-et-deambulateurs-de-lespace-urbain>]
- LOISY, Marine. *La place des habitants dans le tourisme : Ethnographie d'une forme de résistance sur le territoire parisien*, thèse, Doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, Décembre 2019, École doctorale de l'EHESS, Paris.
[<http://www.theses.fr/2019EHES0157>]
- MOREAU, Annick. *Méthode d'évaluation du potentiel touristique des monuments historiques en milieu urbain*, février 2001, mémoire, Maîtrise en Loisir, Culture et Tourisme - Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières.
[<http://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/2794/>]
- THI BAO, Chau Huynh. *Patrimoine architectural, urbain, aménagement et tourisme : ville Hô An – Viêt Nam*, mémoire, 2011, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, Toulouse.
[https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00717654/file/Huynh_Thi_-_Bao_-_Chau.pdf]

Chartes et autres

- Actes de la 4ème journée organisée par la Chaire UNESCO « Culture, Tourisme, Développement », le 22 octobre 2013 au siège de l'UNESCO.
[https://www.pantheonsorbonne.fr/fileadmin/Colloques_IREST/ACTES_4e_JOURNEE_UNESCO.pdf]
- ICOMOS, *Charte du tourisme culturel*, 1976, Bruxelles.

- Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, *Comité du Patrimoine Mondial : Neuvième session ordinaire, rapport du rapporteur*, 6 décembre 1985, Siège de l'UNESCO.
[<https://whc.unesco.org/fr/sessions/09COM/>]
- UNESCO. *UNESCO World Heritage and Sustainable Tourism Programme*, s.d., s.l.
[<https://whc.unesco.org/en/tourism/>]

Sources d'illustration

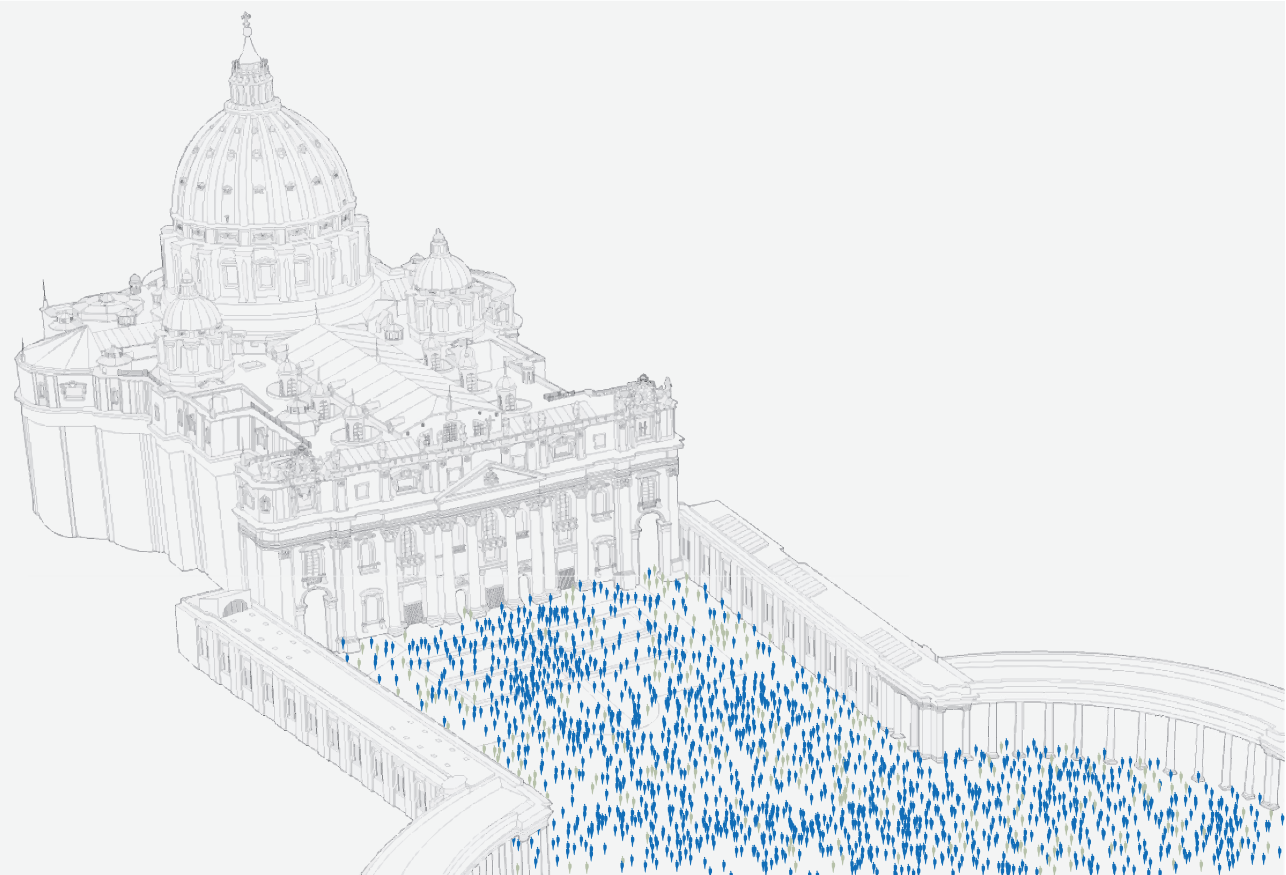
- **Illustration 1 :** *Affiche*, 1922 par Roger Broders
[<https://www.flickr.com/photos/estampemoderne/6277210896/in/photostream/>]
- **Illustration 2 :** *Acropole d'Athènes (Grèce)*, s.d. par Ko Hon Chiu Vincent
[whc.unesco.org/fr/documents/156677]
- **Illustration 3 :** *World Heritage and Sustainable Tourism Programme*, 2013 par l'UNESCO
[<https://whc.unesco.org/fr/documents/121788>]
- **Illustration 4 :** *Le Centre du patrimoine mondial honoré du World Tourism Award*, 2008, par l'UNESCO
[<https://whc.unesco.org/fr/actualites/465>]
- **Illustration 5 & 6 :** Léonie Llorca
- **Illustration 7 :** *Démarche d'évaluation*, dans Commission européenne. *Pour un tourisme urbain de qualité*, 1999, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, p. 15. (Reproduction)
- **Illustrations 8 & 9 :** Léonie Llorca
- **Illustration 10 :** Léonie Llorca, à partir de MACCANNELL, Dean. *The Tourist : a New Theory of the Leisure Class*, 1976
- **Illustration 11 :** Léonie Llorca
- **Illustration 12 :** *Pagode chinoise parc de Groussay*, s.d. par DR-Château de Groussay
[<https://www.proantic.com/magazine/les-fabriques-folies-du-chateau-groussay/>]
- **Illustration 13 :** *Ville fortifiée historique de Carcassonne (France)*, s.d., par Jean-Jacques Gelbart
[whc.unesco.org/fr/documents/110598]
- **Illustration 14 :** *Ville fortifiée historique de Carcassonne (France)*, s.d., par Geoff Mason
[whc.unesco.org/fr/documents/131534]
- **Illustration 15 :** *Vieille ville de Dubrovnik (Croatie)*, s.d., par Amos Chapple
[whc.unesco.org/fr/documents/131011]
- **Illustration 16 :** *Tourists look at the view across the Grand Canal from the Rialto bridge on September 9, 2011 in Venice, Italy*, 2011, par Ian Gavan
[<https://www.gettyimages.fi/detail/news-photo/tourists-look-at-the-view-across-the-grand-canal-from-the-news-photo/126581943?adppopup=true>]
- **Illustration 17 :** *Vue générale de la salle des Taureaux*, 1999 par Norbert Aujoulat
[culture.gouv.fr]
- **Illustration 18 :** Léonie Llorca

- **Illustration 19** : *List of tourism characteristic products and grouping by main categories according to CPC Ver.2*, dans Nation Unies. *International Recommendations for Tourism Statistics 2008*, 2010, Série M N°83/Rev.1, New-York, p.132-133
- **Illustration 20, 21 & 22** : Léonie Llorca
- **Illustration 23** : Plan du site, 2019, par pontdugard.fr
[<https://www.pontdugard.fr/fr/carte-interactive-0>]
- **Illustration 24, 25 & 26** : Léonie Llorca
- **Illustration 27** : *Le grand béguinage de Bruxelles à la fin du XVIIème siècle*, gravure d'Harrewyn extrait de la «Chronographia Sacra Brabantiae» de Sanderus, 1722 (Copyright Bibliothèque Royale, Bruxelles)
- **Illustration 28 & 29** : Léonie Llorca
- **Illustration 30** : *Le travail à la cuisine*, C.P.A.S, 1930.
- **Illustration 31** : *Dortoir des hommes*, C.P.A.S, 1930.
- **Illustration 32, 33, 34 & 35** : Léone Llorca

Master en architecture à finalité spécialisée
TFE *en* et *sur* l'architecture

Patrimoine Hérité

LE TOURISME DU PATRIMOINE ET SES DÉRIVES
Concilier attractivité touristique et activité locale



La basilique Saint-Pierre de Rome, site patrimonial le plus visité d'Europe.
Collage de Léonie Llorca, sur base d'une illustration de Kwon Ye Eun.
[<https://www.behance.net/gallery/60123321/Kwon-Ye-Eun-StPeters-Basilica>]

LLORCA Léonie

Année académique 2020 - 2021